

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 90 . JANVIER 2017

LES RENCONTRES D'INTERACTION 2016

(p. 37 à 45)

INTERVIEW

Jean-Pierre Gallet,
une carrière mutualiste / p. 6

TABLE RONDE

Politique de la ville :
Belley joue le partenariat / p. 11

REPORTAGE

La maison d'accueil
spécialisée des Montaines / p. 22



Edition

Etude, conseil, information,
& documentation

Elaboration
& mise en oeuvre
de programmes

évènementiels

Création
graphique

d'outils de communication

Rédaction

Initiation & formation
aux outils de communication



N° 90 • JANVIER 2017



Le trimestre
en images /

→ p. 4-5



Interview
Jean-Pierre Gallet
Une carrière mutualiste /

→ p. 6-8



Portrait
Ramona Berindea
Médecin généraliste
à Belley /

→ p. 10



Table ronde
Politique de la ville
Belley joue le partenariat /

→ p. 11-14



Entre nous
Henriette Manoukian
Chargée de mission
du FASTT /

→ p. 14



Dossier
Pauvreté-Précarité
Les Rencontres
d'Interaction /

→ p. 37-45



Reportage
La maison d'accueil spécialisée
Les Montaines à Meillonnas /

→ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-36

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain.
Directeur de la publication : Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction :** Alain Gilbert. **Rédaction :** Agnès Bureau, Christophe Milazzo, Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin. **Réalisation :** Abscisse Communication - 27, rue des Bons-Enfants 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 44 44. **Illustration Une et Dossier :** Jean-Jacques Pauget - **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

www.interaction01.info

Contacts : AG : Alain.GILBERT@interaction01.info
AS : Aurelie.SEIGNEMARTIN@interaction01.info

AP : Annick.PUVILLAND@interaction01.info
Rédaction : Redaction@interaction01.info

SOIRÉE RÉPIT

→ Resaccel Ain (Réseau régional de soins et d'accompagnement des personnes cérébrolésées en Auvergne-Rhône-Alpes) prend à nouveau l'initiative d'organiser une journée d'information pour les professionnels et les familles. La soirée du jeudi 26 janvier (de 18 à 20 h, à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse) sera consacrée au répit. Un sujet que connaît bien Henri de Rohan-Chabot, délégué général de la Fondation France Répit implantée à Lyon. Témoignages, expériences et offres de service permettront à ces deux heures d'information d'être très interactives. ●

contact-ain@resaccel.fr

SE FORMER
AU BAF

→ L'AFOCAL organise des formations au BAF dans l'Ain. Formation générale : du 25 février au 1^{er} mars à Saint-Sorlin-en-Bugey (en demi-pension ou internat), du 24 juin au 1^{er} juillet à Montluel (en internat) ; approfondissement Petite enfance, Enfants porteurs de handicaps ou séjour multisports : du 27 février au 4 mars à Saint-Sorlin-en-Bugey, du 24 au 29 juin à Montluel. Alfa3a étant une association adhérente à l'AFOCAL, ses membres bénéficient d'une réduction de 10 %, à laquelle s'ajoute une aide de 160 € de la Caf de l'Ain et une aide du Département sous conditions. ●

Tél. 04 78 42 07 69 www.afocal.fr



ACCÈS AUX DROITS

→ Le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) de l'Ain ouvre en janvier deux nouvelles permanences d'informations juridiques, à Saint-Trivier-de-Courtes, dans les locaux de la communauté de communes, et Belley, au centre social. ●

Tél. 04 74 22 39 64
www.cidff01.fr

AIN'FORMATIONS MÉTIERS

→ Les Rencontres Ain'formations métiers 2017 auront lieu du 16 au 18 mars à Ainterexpo (Bourg-en-Bresse). La plasturgie sera à l'honneur de cet événement qui permet aux jeunes de s'informer sur les diverses filières porteuses d'emplois dans l'Ain. En amont, huit tables rondes sont organisées de novembre à mars, dans des collèges. Prochains rendez-vous : à Belley et Gex en janvier, Bâgé-la-Ville et Saint-Rambert en février, Péronnas en mars. ●

www.ain.fr

REJOINDRE L'AFSEP

→ L'Association française des sclérosés en plaques (AFSEP) recherche des bénévoles dans l'Ain pour compléter l'équipe existante. Mission : faire connaître l'association et la maladie via des rencontres, réunions d'information, groupes de parole ou manifestations de collectes de fonds. Les bénévoles seront formés et encadrés par les membres du siège social.

service.delegation@afsep.fr
Tél. (dans l'Ain) : 06 79 00 80 37
rida.bouleglimat@afsep.fr

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

INSPECTION ACADÉMIQUE

→ Maryline Rémer a succédé à Francis Morlet, au poste de directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), en novembre 2016. ●

PARTENARIAT AIN/RÉGION

Région et département viennent en appui aux bénéficiaires du RSA

→ En signant, en novembre dernier, une convention de partenariat, le Département de l'Ain et la Région se sont engagés à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, puisqu'ils se partagent ce public. Les deux signataires entendent ainsi mieux combiner leurs compétences : le suivi des personnes mené par le Département et la formation professionnelle qui est du ressort de la Région. Damien Abad insiste sur le côté expérimental de cette collaboration qui doit bénéficier à une centaine d'allocataires. Cette convention constitue en quelque sorte une première, qui fait suite aux actions déjà engagées depuis un an par le Conseil départemental.

Les bénéficiaires du RSA entrent déjà dans le droit commun de l'accès aux formations financées par la Région. Le propos est de donner au dispositif plus d'efficacité et surtout une meilleure adaptabilité aux besoins d'emploi locaux. En contrepartie, les bénéficiaires devront s'engager à suivre les cursus de formation proposés et censés aboutir à une vraie insertion professionnelle. Le Département assure le repérage, le suivi des membres de la formation, compris en direction des entreprises qui recrutent, et sanctionner aussi les manquements. La Région, représentée par Stéphanie Pernod-Bodon, vice-présidente en charge de la formation professionnelle, veillera pour sa part à la fluidité du dispositif et pourra être

amenée à créer des cursus. La convention est prévue pour deux ans. ●



Le travail, c'est la santé

À cinquante ans d'intervalle, l'actualité peut avoir de drôles de coïncidences. Au moment où le Pennessuy – qui fut le premier CAT* de l'Adapei de l'Ain et qui est devenu, après reconstruction, son plus bel ESAT** – s'apprête à souffler ses cinquante bougies, on vient de poser à Oyonnax la première pierre d'une seconde résidence pour personnes âgées handicapées vieillissantes (voir page 32). En raccourci, on se soucie aujourd'hui de proposer aux travailleurs handicapés des lieux qui leur permettent de profiter de leur retraite et de ne pas rester en souffrance dans des foyers qui ne leur sont plus destinés. Eux dont le pronostic de vie, il y a un demi-siècle, n'était pas très encourageant. Le travail a contribué à leur santé.

Il n'est pas inutile de rafraîchir la mémoire de ceux qui dénonçaient à l'époque le "travail protégé" comme une exploitation du travailleur handicapé par l'économie de marché et les centres d'aide par le travail comme des ateliers occupationnels où assembler des combinés de téléphone pour Alcatel passait pour un travail abrutissant. Le premier Pennessuy s'est installé, comme le rappelle l'article que nous lui consacrons dans le Cahier Partenaires, à un jet de boulons de l'usine Berliet. Le Pennessuy a déménagé mais les liens ne se sont pas distendus.

Le travail adapté est ressenti par beaucoup de salariés qui en bénéficient comme une dignité, un droit, un revenu, un moyen d'être, une chance aussi quand on a un emploi. Lors d'une réunion de préparation du projet associatif 2016/2020, dans un établissement, Jean-Pascal Beaucher, l'ancien président de l'Adapei, a osé la question : « Pour vous, qu'est-ce qui est important dans la vie ? » La réponse a fusé du fond de la salle : « Avoir un boulot ! »

C'est ainsi que l'on mesure combien le monde du handicap a changé, en profondeur. En témoigne l'association de parents Enfants Soleil qui continue de tracer un rayon d'action original en faveur des enfants trisomiques. Elle vient de présenter un projet qui n'a rien d'insensé : permettre à de jeunes adultes handicapés de vivre en milieu ordinaire, en autonomie, en indépendance, en contact avec des voisins qui peuvent être bambins d'une crèche, étudiants ou personnes âgées, tous réunis dans un même lieu de résidence. Un rêve ? Non, une expérience à Arras et un lieu commun dans beaucoup de pays du Nord.

Il faut se réjouir de ces coïncidences mais reconnaître que la société française est très handicapée quand il s'agit d'affronter le handicap, en particulier à l'école. Nous sommes très en retard.

*centre d'aide par le travail

**établissement et service d'aide par le travail

Alain Gilbert
Directeur de la rédaction

FLASH

Le trimestre en images

→ Repas dans le noir au Département



Dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, le Département a sollicité le SIAAM* pour organiser un repas dans le noir. Plongés dans une cécité complète grâce à un bandeau noir ou des lunettes floutant la vision, les soixante participants ont été confrontés aux problèmes de repérage spatial qui font le quotidien des déficients visuels et ont dû faire appel à leurs autres sens. Avant le repas, un déplacement par binômes « malvoyant » a permis de travailler sur la confiance. Après la présentation de menus en braille puis en grands caractères, les convives se sont livrés à l'expérience avec un repas préparé par l'ESAT de Saint-Étienne-du-Bois. L'objectif de sensibilisation paraît rempli puisque 38 des 46 élus du Département ont répondu présent.

* Service pour l'intégration et l'autonomie des aveugles et malvoyants de l'Ain.

→ Opération brioches



Du 7 au 9 octobre dernier, l'Adapei a organisé son « opération brioches ». Si les usagers sont au cœur de cette action, elle permet aussi à l'association de renforcer sa visibilité et aux professionnels de mobiliser autour d'un projet. Malgré un contexte difficile, cette année encore, toutes les structures se sont impliquées, même que la plupart des communes du département. Bien que tous les dons n'ont pas encore été collectés, le résultat de l'opération s'annonce très positif.

→ Marelle sans frontières



Une première réussie : la journée portes ouvertes du CADA d'Ambérieu-en-Bugey, le 19 novembre, organisée en lien avec la MJC, dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale (SSI), a multiplié les rencontres et échanges. Au programme, concocté par les personnes hébergées et les professionnels du centre : expo photo « Nous, demandeurs d'asile... », dessins d'enfants, buffet non-stop de spécialités culinaires d'une vingtaine de pays, chants, musiques et danses... À l'entrée, une marelle interactive, à parcourir accompagné par un binôme résident-salarié, conviait chaque visiteur à plonger ses pas dans le parcours du demandeur d'asile.

→ Football solidaire



© Claude Mulot

→ En fauteuil dans le car



L'accessibilité des bus et autocars avance ! Preuve à l'appui : l'arrêt qui vient d'être aménagé devant l'hôpital privé d'Ambérieu. Une démonstration conduite par Serge Gomes, chargé de mission Handicap au Conseil départemental, et Jean-Marc Maldini, infatigable militant de l'Association des paralysés de France. Manœuvre réussie sous l'œil attentif des élus ambarrois et des entreprises partenaires. La dame à gauche avec le boîtier de commande, c'est la conductrice des cars Philibert, spécialement formée pour la manœuvre. Le plan départemental d'accessibilité a permis d'aménager 231 arrêts pour 6 M€ ; 186 sont encore à traiter, dont 31 actuellement programmés.

Le ballon rond est universel. Mercredi 23 novembre, sur la pelouse de la Chagne à Bourg-en-Bresse, il a réuni l'équipe du FOB (Football olympique de Bourg) et de jeunes migrants du Soudan et du Darfour, accueillis dans l'Ain après le démantèlement de la « jungle » de Calais. Avec ou sans ballon, le sport contribue à créer des liens d'amitié et de solidarité : le vendredi, le club de lutte L'Alouette des Gaules a également convié les jeunes migrants à rencontrer ses adhérents et participer à une séance.



Jean-Pierre Gallet,
ancien directeur général d'ADRÉA Mutuelle

« Nous sommes toujours imprégnés des valeurs de la Mutualité. »

POLLIAT - PARIS-SAINT-JUST : LA TRIANGULAIRE PROFESSIONNELLE DE JEAN-PIERRE GALLET L'A CONDUIT AU SOMMET DE LA PYRAMIDE MUTUALISTE. IL EN A ÉTÉ, DE SON ENTRÉE À LA MUTUALITÉ DE L'AIN À SON DÉPART D'ADRÉA MUTUELLE EN MARS 2016, UN DES PRINCIPAUX ARCHITECTES. RETOUR SUR UNE CARRIÈRE EN FLÈCHE OÙ IL S'EST TOUJOURS VOULU LE GARANT DES VALEURS MUTUALISTES ET LE DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS DES MUTUELLES. LA DIMENSION SOCIALE EN PLUS.

Cool ou encore speed ?

Cool, objectivement cool. Mais on ne peut pas, en quelques mois, passer d'un niveau d'engagement maximum à une petite vie tranquille du côté de Saint-Just. Le choc est majeur. J'ai choisi de prendre du recul, du temps avant de reprendre d'autres engagements. Disons que j'ai voulu faire un gros break.

Six mois au jardin ?

Non, je suis parti tout seul, en voiture, sur les chemins de France et de Navarre, au printemps, sous la pluie, dans des coins perdus de chez perdu, pour réfléchir. Après, je me suis posé ; j'ai profité de chez moi, et je suis encore en stand-by.

Plus de mutualité ?

J'ai repiqué au sein des Mutuelles de l'Ain, heureux de retrouver le terrain avec les réalisations sanitaires et sociales,

comme l'EHPAD de Groissiat que nous a confié le Département et que nous venons d'inaugurer. Je suis entré au bureau comme vice-président. Je m'engagerai sans doute un peu plus par la suite.

Vous souvenez-vous de votre premier bureau ?

Oui, c'était à Lyon, hors mutuelles puisque j'étais jeune informaticien dans une société de service.

Et le dernier ?

À Paris, place de la Madeleine, au siège d'Adrée Mutuelle.

Et celui que vous avez préféré ?

Celui de la Mutualité, rue Gabriel-Vicaire, à Bourg, avec vue sur le clocher de Notre-Dame. C'est une belle maison et ce furent mes plus belles années en termes d'engagement, d'activité, d'intérêt, de passion. Ce furent les années Mutualité de l'Ain.

Il y avait alors un grand bonhomme à la tête de la maison.

Paul Delisle a été mon directeur lorsque je suis devenu responsable informatique à Bourg. Il fut le directeur de la Mutualité et celui qui lui a permis de ne pas succomber à des moments d'errance. Nous nous sommes découverts ensuite, à partir de 96, quand je suis revenu de l'Ardèche où des chasseurs de tête sont venus me chercher pour le poste de directeur, lui étant devenu président. Je n'y avais pas songé ; c'est lui qui m'a embauché.

On entrait alors en mutualité comme en religion ?

On m'a souvent posé la question. Je me la suis posée moi-même. En 1980, j'avais 25 ans. J'étais analyste informatique, en mission à Lyon et Paris. Je me suis retrouvé responsable informatique de la Mutualité de l'Ain un peu par hasard. Je ne vais pas vous dire que j'y suis entré avec mes valeurs. En revanche, je n'en suis pas parti parce qu'elles étaient en adéquation avec celles incarnées dans le mutualisme.

Au fond, vous êtes arrivé au bon moment ?

J'ai eu plusieurs bons moments dans ma vie ! En 1980, la Mutualité de l'Ain, c'était 65 collaborateurs, pas encore d'activités dans le sanitaire et le social, une complémentaire santé et la gestion du régime obligatoire. Tout était à faire.

Vous êtes en fait entré par la technique, avant de vous consacrer au management.

Avec une formation d'ingénieur en cybernétique et j'en suis sorti par le management avec un troisième cycle obtenu en formation permanente à l'IAE de Lyon. J'ai eu la chance de vivre la mutation du début des années 2000 quand la Mutualité de l'Ain se séparait en deux : Adréa se constituait pour devenir un outil

de la complémentaire santé — dans le jargon européen, elle devenait une assurance — et un métier du sanitaire et social qui reste local. Deux branches qui m'ont valu d'avoir deux successeurs.

“ On cotise selon ses moyens ; on reçoit selon ses besoins. ”

Vous les voyez ?

Dans le cas de Dominique Chaignon que j'ai embauché comme directeur adjoint et qui m'a succédé à la tête d'Adrée, non, car on ne peut pas être et avoir été ; dans le cas de Patrick Michel qui a été un jeune collaborateur, oui puisque je siège au conseil de la Mutualité et que c'est même un ami.

Cette mutation s'est opérée en fait au moment où la Mutualité fêtait son centenaire. Que reste-t-il de ces racines ?

Nous sommes toujours imprégnés des valeurs de la Mutualité et, même dans les phases de croissance qui posait des questions de distance, d'éloignement, je me suis toujours demandé comment préserver cet ancrage. La fusion était inexorable. Notre

environnement avait considérablement évolué. Pour devenir un acteur de l'assurance, nous devons répondre à la directive européenne qui garantissait au citoyen, à l'adhérent-client, une sécurité financière. C'est cela qui a généré les rapprochements.

“ La pensée unique est un risque pas un confort. ”

Des rapprochements que vous aviez déjà connus au niveau départemental.

C'est peut-être le même ! Il y a un siècle, dans l'Ain, on comptait près de 1 000 sociétés de secours mutuel ; il en restait 50 en l'an 2000 qui avaient appliqué une règle mutualiste : la mise en commun de ressources pour agir ensemble et répondre aux besoins. Même principe qu'à la Sécu : on cotise selon ses moyens ; on reçoit selon ses besoins.

Que reste-t-il de la solidarité et de la proximité des origines ?

La première société de secours mutuel de l'Ain est née en 1848 à Trévoux, à partir d'une entreprise. Elle répondait à des questions essentielles : comment vais-je nourrir ma famille si, malade, je me retrouve sans travail ? Si je décède, qui accompagnera ma famille ? Rappelez-vous : la présence aux obsèques des membres de la caisse était obligatoire. C'était une solidarité pratico-pratique, la même que celle qui vous poussait à aller faucher le pré du voisin lorsqu'il était en incapacité de le faire.

À partir de 1960, les caisses mettent en commun des cotisations pour garantir leur avenir et celui des adhérents. Aujourd'hui — pardonnez-moi ce grand raccourci — Adréa figure dans les dix premières entités mutualistes, au troisième rang, avec plus d'un million de personnes protégées. Même si la pyramide est montante, j'ai toujours voulu que cette dimension nationale se décline au plan local.

Vous n'êtes pas le seul à le vouloir. Dans les faits, ce n'est pas aussi simple de rester proche de la veuve et de l'orphelin.

Adrée compte dans l'Ain encore des sections locales. L'action sociale est encore déléguée aux acteurs de proximité. Certes, ce n'est plus la veuve et l'orphelin, mais ce sont toujours des actions mutualistes avec un budget départemental, avec des relais de prévention et d'information. Adréa leur consacre 500 000 € chaque année et laisse aux structures locales le soin de répartir ces budgets “ confiés ”. Ça ne sort pas d'un ordinateur, mais de commissions locales d'attribution que j'ai vu travailler avec un formidable souci de bien faire.

Dans l'Ain, cela représente 150 dossiers par an (leur nombre est stable), au titre de l'aide au paiement des cotisations ou, la plupart du temps, pour financer des prestations dentaires,

d’implantation ou de prothèse. L’Ain est vraiment un cas particulier avec quatre territoires qui ont eux aussi leur budget, preuve que nous possédons encore des mécanismes proches du terrain.

Peut-on dire qu’il y a une protection à deux vitesses : ceux qui ont la CMU et ceux qui ont les moyens de bien se protéger ?

Il faut considérer tout ce qui a été fait. Dans l’Ain, il y a eu, par exemple, la carte Santé 01. Si on cumule la CMU, l’aide à la complémentaire santé, la généralisation de la complémentaire santé en entreprise, on s’aperçoit que 97 % de la population disposent d’une complémentaire santé, les 3 % restant étant constitués soit de précaires qui passent à travers les mailles du filet ou de gens qui peuvent se permettre de s’auto-assurer.

Deux vitesses, je ne crois pas. Les contrats collectifs offrent aux collaborateurs une protection sociale plus importante, c’est vrai, mais

moins qu’avant parce que le contexte économique ou syndical ou social a changé dans les entreprises. Le panier minimum de soins qui leur est imposé n’est pas très éloigné de ce que l’on trouve dans l’aide à la complémentaire santé. Il y a aujourd’hui moins de différence entre la CMU et les complémentaires, dont certaines, par le passé, protégeaient tout et n’importe quoi.

L’obligation faite aux entreprises de souscrire des contrats pour leurs salariés était-elle une manne ?

C’était tout sauf une manne, mais une contrainte mise sur les organismes complémentaires. Elle a généré une course à l’échalote pour obtenir le plus grand nombre de conventions dans le cadre d’un dumping organisé par les acteurs eux-mêmes.

Et c’est inquiétant quand je regarde l’adéquation économique d’Adréa : pour 2016, 2017 et 2018, nous avons bâti des budgets prévisionnels qui présentent des déficits en résultats nets comptables. Certes les produits financiers viendront en amortissement ; il n’empêche que c’est la première fois que nous travaillons sur l’hypothèse de budgets déficitaires.

Y aura-t-il des gagnants et des perdants ?

Les gagnants sont ceux qui ont accès à une complémentaire santé dont le coût – je ne dis pas le contenu – a été tiré vers le bas, mais ce mouvement met la pression sur les organismes complémentaires, pression qui a été “accompagnée” par les différents gouvernements qui estiment que les mutuelles sont riches et qu’on peut les faire cracher au bassinnet.

C’est un jeu dangereux !

Il peut être intéressant à court terme et dangereux à moyen terme. À court terme parce qu’il clarifie le marché : seuls les meilleurs restent, ce qui impose à chacun de renforcer sa qualité de gestion ; inquiétant à moyen terme si, à l’arrivée, on se trouve en présence d’un oligopole de deux ou trois acteurs qui auront besoin, a contrario, de reconstituer des marges de manœuvre. Le mouvement pourra repartir dans l’autre sens.

Nous ne sommes pas très loin de cet oligopole.

En France, 300 mutuelles font aujourd’hui le métier de l’assurance santé. La première, Harmonie Mutuelle – MGEN –, représente 50 % du marché. Les 10 premières s’accaparent de 80 à 85 % du marché. Avec 10 acteurs, la concurrence joue encore pleinement.

D’une certaine façon, les cotisations servent aussi à alimenter un système.

Oui, mais ce n’est pas de la responsabilité des mutuelles. Aujourd’hui, quand vous payez 100, il faut savoir que 15 points repartent dans les caisses de l’État et financent le fonds CMU, 15 autres points vont au frais de gestion ; 70 points sont affectés à la couverture du risque. Et je ne vous parle pas de la fiscalisation – vaste sujet – mise en place avec une taxe de 7 % sur les cotisations d’assurance.

C’est peut-être bon de rappeler que la solidarité à un coût ?

Il est bon de le rappeler, comme il est bon de dire que le métier d’assureur, c’est quand même se prémunir d’un risque en espérant qu’il n’arrive pas.

À la tête d’Adréa, avez-vous été tiraillé entre les valeurs humanistes et les valeurs financières ?

Comme je vous l’ai déjà dit, nous avons des problèmes de ressources. Sont-elles en train de se tarir ? Nous y avons souvent réfléchi mais, en même temps, nous n’avons jamais remis en cause un maillage très fin, c’est-à-dire proche des territoires. Cette proximité, égalitaire, garante du soin au plus grand nombre, soucieuse des équilibres sociaux, a été préservée. Nous n’avons jamais lâché sur les principes tant que les contraintes d’harmonisation restaient compatibles avec un certain nombre de valeurs et de principes. Ce fut un combat quotidien. À ce jour, j’ai l’impression que nous y sommes parvenus. Demain, il faudra être vigilant car nous risquons de vivre dans un monde fait de standards et d’uniformité. La pensée unique est un risque, pas un confort. Pour penser différemment, il faut agir différemment, c’est-à-dire accepter la nécessité de l’effort.

J’en reviens aux chemins perdus de chez perdu du début de notre entretien. Drôle d’idée que d’aller au bout du bout ?

Parce qu’on y retrouve des gens qui ne trichent pas, qui sont nature, qui se contentent de peu. Pas de maquillage, pas de fard. J’ai croisé des gens vrais sur ces chemins de traverse, des chemins qui ne vont pas toujours droit.

Propos recueillis par Alain Gilbert

ÉDUCATION AU RESPECT

Le vivre ensemble vu par « Mamie France »

→ Le CIDFF (Centre d’information sur les droits des femmes et des familles) de l’Ain, la MJC de Bourg-en-Bresse et l’ADSEA ont proposé à des jeunes de 15 à 18 ans, de tous horizons, d’exprimer leur vision du vivre ensemble en réalisant un film d’animation. Diffusé lors du festival Espace d’un été et de la Semaine de la solidarité internationale, « Mamie France » est disponible sur demande auprès des partenaires. ●

www.cidff01.fr, rubrique Actualités



SEMAINE EUROPÉENNE POUR L’EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

IUT / ITEP Les Alaniers : « Faire ensemble »

→ Le 16 novembre, l’IUT Lyon 1 à Bourg-en-Bresse et l’ITEP Les Alaniers ont fait se rencontrer leurs élèves en apprentissage, lors d’une journée « Faire ensemble » organisée avec Résonance Contemporaine. Une première pour l’IUT, qui marque sa volonté d’ouvrir ses portes à des élèves de tous horizons et ainsi créer des passerelles entre ces différents établissements avec des enseignements adaptés. Cinq élèves de l’ITEP, accompagnés par une dizaine d’étudiants de l’IUT, ont découvert les divers départements (énergie, informatique, biologie et gestion des entreprises) et partagé un temps de pratique musicale, en compagnie des musiciens des Percussions de Treffort. La journée s’est achevée par l’enregistrement de l’émission Résonances, témoignant de leurs impressions sur cette journée, diffusée le 20 novembre sur Radio B. ●



→ Un temps de pratique musicale a convié élèves et étudiants à dialoguer à travers instruments et objets sonores.

ASSURANCE MALADIE

La CPAM se dit armée dans la lutte contre les fraudeurs

→ Le message dispensé par la CPAM de l’Ain lors de sa conférence de presse du 9 décembre était clair : l’idée selon laquelle frauder l’assurance-maladie serait facile et sans risque est révolue. Désormais, « c’est dangereux ». Une lutte intraitable contre une fraude jugée « scandaleuse » par Yves Petit, directeur général. Si le message ne paraît pas neuf, les résultats valident la démarche : 14 % de fraudes supplémentaires ont été détectées en 2016 après une progression de près de 40 % l’année précédente. Au total, le préjudice s’élève à 1,4 million d’euros en 2016 dans le département, dont les trois quarts sont le fait de professionnels de santé. Ces résultats sont à mettre au crédit du service de lutte contre la

fraude dont les sept salariés enquêtent sur le terrain, sur les aspects administratifs et juridiques. Les bases de données conjointes aux différentes administrations sont aussi précieuses pour déceler les anomalies. Plus généralement, le travail partenarial est crucial, les fraudes en série étant fréquentes. C’est le rôle du Comité opérationnel départemental anti-fraude qui rassemble les acteurs de l’emploi, de l’assurance-maladie mais aussi le Parquet, la Gendarmerie et la Préfecture. Un large arsenal pénal permet de lutter contre la fraude sociale devenue un sujet prioritaire. Une action efficace puisque 90 % des sommes sont finalement récupérées. Le tout pour un coût maîtrisé : un euro investi dans la lutte permet d’en récupérer neuf. ●

HANDICAP

« Tissons une toile » pour éviter l’isolement

→ Cinq élèves de l’IREIS, en formation d’éducateur spécialisé et d’assistant de service social, ont lancé un projet pour aider à lutter contre l’isolement des personnes atteintes d’un handicap moteur pouvant entraîner une perte d’autonomie. Première étape, une étude des besoins a été réalisée, via la diffusion d’un questionnaire. Toutes les personnes (malades, aidants, bénévoles et professionnels de l’accompagnement...) souhaitant apporter leur soutien et leur témoignage sont les bienvenues. ●

tissonsunetoile@gmail.com Tél. 06 13 86 80 64 (Solène Tissot)

SEMAINE BLEUE

Parcieux reçoit le Prix Intergénération

→ « Un village à partager, une mémoire à transmettre : tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi ! » : le documentaire réalisé par la commune de Parcieux, fruit d’échanges actifs entre habitants de tous âges, a reçu le Prix Intergénération, d’une valeur de 4 000 €, décerné par le ministère des Affaires sociales et de la santé, dans le cadre du concours national 2016 de la Semaine bleue. 155 dossiers avaient été reçus, 6 lauréats ont été récompensés.

Réalisé en 2015, le film d’une trentaine de minutes « met en avant le devoir de mémoire, la découverte du lien intergénérationnel et l’émotion qui se dégage des échanges entre les élèves de CM1 et CM2 qui ont interviewé les aînés du village (qui avaient leur âge au moment de la guerre) », souligne Nathalie Tisserand, première adjointe. L’action intergénérationnelle s’est poursuivie : création de l’association Les Colchiques (avec entre autres activités l’accueil chaque trimestre des écoliers par les aînés) ; organisation d’une sensibilisation à l’environnement portée par le Sou des écoles et Les Colchiques ; promotion du film auprès des écoles, des villes voisines et des résidents de l’EHPAD La Rochette à Caluire ; organisation de la Semaine bleue par un comité d’habitants. ●

www.parcieux.fr



RAMONA BERINDEA, MÉDECIN GÉNÉRALISTE À BELLEY

La démographie médicale bugiste a pris un petit accent

→ Signe d'une intégration réussie : Ramona attend avec impatience de pouvoir transférer son cabinet dans la future maison médicale de santé.

L'AGENCE DE RECRUTEMENT MISSIONNÉE PAR BELLEY A EU LA MAIN HEUREUSE : LA JEUNE MÉDECIN ROUMAINE EST ARRIVÉE AVEC SON MARI KINÉSITHÉRAPEUTE ET LEUR PETITE FILLE POUR Y TROUVER LE BONHEUR

Difficile de ne pas la reconnaître quand elle gare sa petite Toyota rouge immatriculée en RO. Elle se confond en excuses pour les deux minutes de retard qui lui ont permis de soigner le menton accidenté de sa fille, signe qu'elle n'a pas encore assimilé tous les charmes d'un pays où les patients, ces biens nommés, poireautent des quarts d'heures entiers dans les salles d'attente de ses nouveaux confrères. Le docteur Ramona Berindea est un petit bout de femme énergique et souriante qui endosse d'abord sa blouse blanche avant de répondre à une consultation journalistique.

Trois cases, un choix

À deux pas de la maison natale de Brillat-Savarin, presque en face de ce qui fut le couvent des Dames de Bons, dans cette Grande-Rue où chemine l'histoire de la capitale bugiste, la plaque apposée dans le hall d'entrée est flambant neuve. Un étage plus haut, le cabinet, cosy et bien ordonné, vous accueille avec des figurines de Walt Disney sur le mur où Ramona vérifie depuis deux ans que les enfants bugistes grandissent. Elle était, dans sa lointaine Roumanie, médecin scolaire. Un joli statut professionnel et social dans un pays qui manque toujours de perspectives économiques. L'idée de partir un jour ailleurs a fini par germer. En choisissant Belley, le couple Berindea a voulu réduire un peu plus la distance qui le sépare désormais de la Transylvanie. L'agence de recrutement, mandatée par la ville de Belley, propose toujours trois destinations à choisir ou à laisser : les Berindea ont coché la case Rhône-Alpes, la plus belle région de France, d'Europe et de Navarre, avec des montagnes qui ne sont pas sans rappeler les sommets tourmentés des Carpates.

Une vie, mais pas toute la vie

Dites trente-trois... Ramona parle parfaitement le français qu'elle a appris au lycée et qu'elle a perfectionné, avec son

mari, sept mois durant, une fois le contrat signé. Passé la police des frontières et la douane, il a fallu affronter deux autres formalités : l'Ordre des Médecins et le médecin des ordres – ou plutôt des ordonnances – plus communément appelé Sécu. Ramona n'hésite pas à chanter ses louanges puisque la Caisse recourt aux échanges numériques pour diminuer, autant que faire se peut, les 20 % du temps que le médecin consacre à la paperasse.

Très attendue, Ramona a été bien accueillie par la ville et par ses collègues médecins qui lui ont envoyé ses premiers patients. Elle consulte six jours sur sept, à raison d'une vingtaine de visites par jour. Comme beaucoup de ses collègues femmes, elle n'entend cependant pas sacrifier sa vie sur l'autel d'Esculape, d'autant que son mari s'apprête à reprendre le très recherché métier de kinésithérapeute. Peut-être rejoindront-ils tous deux la future maison médicale de santé, promise par la ville, comme il en existe déjà... en Roumanie.

Réconfort

Phonétiquement, les mots accès et excès sont proches. À la question forcément mal intentionnée sur les excès, Ramona répond très posément que les accès aux soins et aux remboursements sont faciles en France. Certains essaieraient même d'en profiter... Elle donne un tout autre sens au mot excès : pour elle, les Français font presque tous du sport ou de la marche, signe qu'ils prennent en main leur santé pour lutter contre leurs penchants.

Bien sûr que les Berindea sont très contents d'avoir choisi un si beau pays où les choses sont plus simples, où leur avenir va aller de mieux en mieux. On sort requinqué d'une telle consultation non remboursée puisque gratuite où l'on vous prescrit de venir en France pour y vivre heureux et, si possible, en bonne santé. Faudrait pas trop que ça se sache !

A.G.



Politique de la ville Belley joue la carte du partenariat

→ Le centre social L'Escale a accueilli cette table ronde. Les échanges ont été à l'image du partenariat qui unit les acteurs du contrat de ville : actifs. Seul regret des participants : que Dynacité et la Maison départementale de la solidarité n'aient pu être présents.

La nouvelle carte des quartiers prioritaires définie au niveau national en 2014, avec pour seul critère le revenu médian de référence, a fait entrer pour la première fois Belley dans la politique de la ville. Un an après la signature du contrat de ville 2015-2020 du quartier Brillat-Savarin (attenant au Clos Morcel), Interaction a réuni les divers acteurs d'un partenariat actif sur le terrain, qui se révèle riche d'initiatives. Premier constat unanime : le contrat de ville renforce et crée les liens entre les structures, dont certaines travaillaient peu ou prou ensemble, d'autres pas du tout.

Il fédère autour d'un objectif commun : améliorer les conditions de vie des habitants du quartier dit prioritaire et, au-delà, de toute la ville. Agir pour favoriser l'insertion, l'emploi, la culture, l'ouverture sur l'extérieur, profite à tous les habitants. C'est un travail de longue haleine, qui repose sur des actions nées des besoins locaux, concrètes, efficaces. Axe fort : favoriser l'insertion professionnelle, la formation, l'emploi. Car si le quartier est devenu « prioritaire », c'est bien que sa population – environ un millier d'habitants – s'est paupérisée.

Réunissant les partenaires autour d'une réflexion et d'une volonté partagée, la politique de la ville permet de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs d'action, avec de nouvelles possibilités de financements (État, Région, communauté de communes...). Les élus voient-ils le contrat de la ville d'un bon œil ? Ils en apprécient certainement les effets positifs, moins les éventuels surcoûts. Mais agir aujourd'hui pour le quartier, c'est investir pour l'avenir, pour une véritable rénovation non pas urbaine mais sociale. ● A.P.

→ Au cœur du quartier, le local Dynacité

Bien avant que le quartier ne figure parmi les 1 300 quartiers prioritaires de la nouvelle politique de la ville, Dynacité avait mené une opération de réaménagement des espaces extérieurs puis lancé un programme de réhabilitation des bâtiments. « Le contrat de ville a le grand mérite de faire travailler les gens ensemble, permettre d'engager des actions communes », souligne Sylvie Lacroix-Jaillet, responsable de l'agence de Belley. « La première chose importante a été d'ouvrir un local, rénové par des jeunes du quartier, où tous les intervenants du contrat de ville peuvent venir, où les habitants peuvent s'informer. Le contrat de ville a permis de créer un poste de médiateur relais, cofinancé par la communauté de communes, et un service civique pour une mission liée à l'habitat et à l'emploi, que nous espérons renouveler et pérenniser jusqu'à la fin du contrat en 2020. » Comment les habitants perçoivent-ils la politique de la ville ? « La réaction est très positive mais ils ne sont pas encore dans la participation. Le local, avec la permanence du club emploi le lundi, rend les choses plus concrètes. Lorsqu'il a été vandalisé, les habitants, le conseil citoyen qui s'est mis en place en même temps que le contrat de ville, se sont fortement mobilisés pour qu'il soit remis en état. Les choses bougent. »

POLITIQUE DE LA VILLE À BELLEY

Tous les partenaires sont déjà en place

EN FORÇANT LE PARTENARIAT ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU DES DIVERS ACTEURS, LE CONTRAT DE VILLE PERMET UNE DYNAMIQUE D'ACTIONS VISANT ENTRE AUTRES À FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES HABITANTS.

→ La politique de la ville, c'est nouveau à Belley et ça fonctionne.

Centre social, commune, communauté de communes, établissements scolaires, Mission locale jeunes, Maison départementale de la solidarité, Pôle emploi, bailleurs sociaux, Caf... Le contrat de ville réunit des partenaires aux divers champs d'action. La plupart avaient déjà l'habitude de travailler l'un avec l'autre. Tous se connaissaient plus ou moins, parfois seulement par téléphone. Avec le contrat de ville, ils sont allés plus loin dans les échanges, la coopération, la mutualisation, autour d'un objectif commun. « *C'était une injonction au départ. Du coup, on a été obligés de se réunir régulièrement. Le contrat de ville nous a permis de trouver du temps pour le faire, de travailler avec des partenaires plus ouverts sur le territoire comme la Mission locale avec qui on travaillait peu. Mettre des visages et réfléchir ensemble sur des projets a changé la donne* », souligne Christelle Léveillé, directrice du centre social L'Escale.

« *Le contrat de ville met du lien sur le territoire. Il faut que tous les partenaires aient un discours commun, une cohérence, de manière à faire avancer les choses* », approuve Pascale Leroy, responsable de l'antenne de Belley de la MLJ. « *C'est là où la politique de la ville apporte sa nouveauté. Le partenariat est beaucoup plus global* », confirme Ingrid Borgey, chargée

de mission Politique de la ville. Certes, le contrat de ville n'en est qu'à ses débuts. La taille de la cité n'est pas comparable à celle de Bourg-en-Bresse ou d'Oyonnax. Mais la dynamique est bien lancée. Divers projets sont actifs sur le terrain.

Partir des besoins des habitants

Des projets concrets, pas forcément ambitieux mais efficaces et durables, qui partent des besoins, rappelle Odile Treillé, adjointe aux affaires sociales. Le citystade du quartier était devenu inutilisable, déploraient les jeunes. Un chantier, organisé par l'ADSEA, leur a permis de le remettre en état et, par là même, de développer des savoir-faire et redynamiser leur parcours d'insertion.

Des habitants maîtrisent mal l'écrit et le numérique : le centre social et la MDS ont mis en place un service de sept écrivains publics bénévoles, au centre social et au local du quartier, qui a déjà aidé depuis juin plus de cinquante personnes dans leurs démarches administratives. Les familles souhaitent plus de bancs et d'espaces verts : un projet de jardin partagé est en cours d'élaboration.

Partir des demandes des habitants pour co-construire avec eux leurs projets, les accompagner, c'est la base même de

toute action. Pas forcément évident quand bien souvent ils attendent plutôt qu'on leur apporte des choses toutes prêtes, quand un jeune qui voit son père vivre sans travailler ne voit pas l'utilité d'aller lui-même chercher un emploi...

Le volet insertion/emploi, justement, a toute sa place dans la politique de la ville. Des femmes ont participé à une action « Repartir ». Le « Nouvel élan » impulsé par Pôle Emploi a réuni douze personnes dont sept du quartier, neuf ont ensuite démarré une formation ou un emploi.

Un nouveau chantier-école se met en place avec l'Afpa en janvier. Le club Bugey emploi, ouvert à tous, est au cœur du quartier. « *Le fait d'être ici permet aux gens de l'extérieur de redécouvrir le quartier et à ceux d'ici d'oser pousser la porte, de rencontrer d'autres habitants* », rappelle son animatrice, Ariane Camhi. Un quartier qui, en fait, comprend essentiellement les trois cents logements du Clos Morcel (Dynacité) et la centaine de Brillat-Savarin (Logidia), dont les populations depuis des générations s'ignorent de part et d'autre de la rue qui les sépare.

Agir en réseau

Cloisonné, le quartier ? « *Les habitants l'ont cloisonné, pas les autres. Ils le traversent juste en courant parce qu'ils ont peur. L'idée est de l'ouvrir et de traverser tous en marchant* » rappelle Ingrid Borgey. L'idée est aussi d'amener les habitants à en sortir, à découvrir les structures de la ville, élargir leur horizon. La MLJ explique que, sans le contrat de ville, deux jeunes qui avant n'y seraient jamais venus se sont engagés dans le dispositif Garantie jeunes. Le centre social, situé hors du quartier et y menant des actions, contribue à cette ouverture à double sens, du quartier dit prioritaire vers le reste de la ville et vice-versa.

Au-delà des réunions officielles du contrat de ville et des dispositifs en action, tous les partenaires soulignent que travailler ensemble permet d'orienter vite et bien une personne, de résoudre un problème en urgence. Pas besoin de formalités : « *On se connaît, on s'appelle, on se voit si besoin* », dit Christelle Léveillé. « *Un père de famille cherchait un emploi après un congé maladie. Il a refait son CV, que l'ai envoyé à tous les partenaires. Le lendemain, il avait deux entretiens.* » ● A.P.

↓ Anne Ganivet, référente de secteur adultes et familles au centre social : « *Avant, il n'y avait pas d'association active sur le quartier. Le centre social intervenait sur des actions jeunesse et famille.* »



↓ Ariane Camhi, conseillère emploi à la Mife, animatrice du club Bugey emploi : « *Même si les organismes sont implantés dans le quartier, les gens n'osent pas toujours pousser la porte.* »



↓ Franck Paris, conseiller de territoire à la Caf : « *Le contrat de ville donne de la légitimité au travail de terrain. Il permet de rassembler le maximum de partenaires financeurs.* »



↓ Agnès Rollet, présidente de la MLJ Bugey Plaine de l'Ain : « *On se connaît, on a des publics communs, on n'a pas forcément besoin de grandes réunions pour se mettre d'accord.* »



↓ Marie Chevallier, responsable enfance jeunesse au centre social : « *Il faut partir des besoins pour ensuite travailler en partenariat, tirer les bonnes ficelles pour concrétiser une action.* »



↓ Marie-Noëlle Busnardo, travailleuse sociale à Diapason : « *Nous sommes là pour co-construire avec les personnes leurs projets.* »



↓ Odile Treillé, adjointe aux affaires sociales : « *Le projet du contrat de ville est écrit en fonction des besoins locaux, pour quatre ans. Après, c'est une question de financements, qui se rediscute chaque année.* »

↑ Ingrid Borgey, chef de projet Politique de la ville : « *Les habitants du quartier sont confrontés aux mêmes problématiques que les autres, simplement de manière plus intense. Le travail partenarial va servir à tous.* »



↑ Franck Chollat-Namy, CPE au lycée du Bugey : « *Élèves du quartier ou pas, notre but est toujours de les mettre sur la voie de la réussite. Le lycée s'inscrit dans le contrat de ville de manière naturelle.* »



↑ Pascale Leroy, responsable de la MLJ à Belley : « *En travaillant ensemble, avec un projet commun, des liens se construisent sur le territoire.* »

↑ Christelle Léveillé, directrice du centre social : « *La politique de la ville a donné une vraie place au centre social, une reconnaissance par les habitants de son utilité de service public. Être avec de nombreux partenaires permet de réaliser des actions qu'on ne pourrait pas mener seuls.* »



↑ Éliette Martin, chargée de mission Jardin partagé : « *Des actions de sensibilisation à l'environnement ont déjà lieu avec le centre social.* »



↑ Marjolaine Desprez-Lacourt, service communication de la Ville de Belley : « *Le local du quartier est très connu d'un côté de la rue mais pas de l'autre !* »





L'intérim devient **socialement durable**

CHARGÉE DE MISSION DU FASTT SUR LE GRAND SUD-EST, HENRIETTE MANOUKIAN INFORME LES AGENCES ET LES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES DES AIDES ET SERVICES À LEUR DISPOSITION.

→ « Tout salarié intérimaire peut solliciter une aide, dès la première heure de mission », précise Henriette Manoukian.

Qu'est-ce que le Fastt ?

Le Fonds d'action sociale du travail temporaire est une association loi 1901, créée en 1992 par la branche professionnelle. Son conseil d'administration comprend les grands syndicats représentatifs des salariés intérimaires et Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du secteur. Elle est financée par les entreprises de travail temporaire. Ses aides et services s'adressent à tous les intérimaires, y compris des ETTI (entreprises de travail temporaire d'insertion).

Quels sont ces aides et services ?

Il existe divers dispositifs, dans plusieurs domaines. La santé : depuis la réforme sur les mutuelles, tout salarié intérimaire bénéficie d'une mutuelle d'entreprise obligatoire, payée à 50 % par l'agence. Le Fastt l'a mise en place, avec un service adapté au statut particulier de l'intérim.

La mobilité : 10 % des intérimaires n'ont pas de voiture ou pas le permis. Mouv'Emploi permet de louer un véhicule dans les 48 h pour 10 € par jour. Le dispositif Atouts Permis, d'abord expérimental et qui va être déployé en 2017 dans toute la France, en partenariat avec des auto-écoles sociales et des plateformes mobilité, offre un accompagnement au permis et une aide jusqu'à 700 €, cumulable avec d'autres aides. La garde d'enfants est un volet extrêmement important : le partenariat avec l'ADMR permet au parent, pour un besoin ponctuel, de faire rapidement garder son enfant à domicile, pour 1 €/heure, jusqu'à 50 heures/an. Nous avons aussi un partenariat très fort avec de grands groupes (Babilou, Les Petits Chaperons Rouges...) pour la garde en crèche, qui permet au parent de bénéficier de 190 h par an, à un tarif limité à 2,90 €/h. Des crèches associatives peuvent nous rejoindre aussi sur ce dispositif.

Le logement : MobiliPro accompagne les intérimaires – et les agences – pour trouver un logement, au budget adapté, au plus près du lieu de mission ou de formation. Nous proposons aussi un accompagnement au logement pérenne, qui offre des garanties financières pour sécuriser les bailleurs.

Le Fastt facilite également l'accès au crédit et au microcrédit, pour un projet permettant le maintien ou l'accès à l'emploi (achat d'un véhicule, réparation...).

Et le service social : des assistantes sociales accompagnent les salariés intérimaires confrontés à un accident de la vie, un accident du travail.

Il y a aussi un éventail complet de services d'accompagnement à la formation professionnelle avec le FAF.TT (Fonds d'assurance formation du travail temporaire).

Que représentent ces aides dans l'Ain ?

Au niveau national, en 2015, le Fastt a traité 230 000 demandes d'information, 70 000 ont fait l'objet d'une aide. Le budget annuel est de l'ordre de 20 M €. Dans l'Ain, le Fastt a traité 1 600 demandes, dont 380 concernant le logement.

Le Fastt est-il connu des travailleurs intérimaires ?

Plus de 50 % ont moins de 25 ans et tous ne nous connaissent pas. Les agences intérimaires relayent l'information. Nous communiquons beaucoup via le site Internet, les réseaux sociaux. Nous avons développé par exemple une chaîne sur Youtube et une application gratuite pour mobile. Toute personne peut nous contacter par téléphone (n° vert gratuit), par mail.

Nous sommes six chargés de mission en France, dont le rôle est de développer l'offre de services, au plus près des territoires, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque région, avec les acteurs sociaux locaux. Nous allons à leur rencontre : j'ai participé à la matinée du CIDFF sur la garde d'enfants et l'emploi, j'ai rencontré la Caf...

Quel est le paysage de l'intérim dans l'Ain ?

77 agences, 5 700 salariés intérimaires. L'industrie et la logistique emploient beaucoup l'intérim : la vallée de la plasturgie, autour d'Oyonnax, et le secteur de la Côtère sont très concernés. ●

Propos recueillis par Annick Puvilland

www.fastt.org
N° Vert (service et appel gratuits) : 0 800 28 08 28

INTER action

N° 90 . JANVIER 2017



ADAPEI

Le Pennessuy souffle ses 50 bougies

Le Cahier partenaires



→ L'association K-Danse se mobilise pour organiser cours, spectacles et festival K-Rément hip-hop.

Pour que les jeunes s'engagent dans un projet, il faut qu'il les passionne. S'ils en ont vraiment envie, tout est possible ! Des aides existent partout. En 2013, à Jassans, avec quelques autres jeunes qui faisaient du hip-hop, nous avons démarré en junior association – nous avons tous moins de 18 ans – pour pouvoir ouvrir un cours. C'est vraiment très simple. Un animateur nous avait conseillé. La mairie nous a prêté une salle. Nous avons ouvert un deuxième cours. L'année suivante, nous avons créé un groupe pour faire des spectacles, faire découvrir le hip-hop, casser les stéréotypes sur le hip-hop né dans les quartiers, violent, uniquement masculin, etc. Le hip-hop est une danse, un sport, comme le foot pour d'autres. Il apporte un esprit d'équipe, de la confiance en soi. Quand on travaille une figure, on est souvent en échec au début : il faut trouver la force mentale de réessayer, jusqu'à ce qu'on y arrive. Quand les gens nous voient sur scène, ils oublient leurs a priori. Notre but, c'est transmettre l'énergie par le sourire, le dynamisme. Petit à petit, des associations, des centres de loisirs, nous ont fait appel. Quand Alfa3a nous a proposé d'animer leur assemblée annuelle des salariés, c'était une belle opportunité de se produire dans une vraie salle, à Ambérieu-en-Bugey, devant beaucoup de monde, qui nous a amené ensuite beaucoup d'autres contacts. En 2015, nous avons voulu aller plus loin aussi en organisant un festival sur trois jours, avec des spectacles gratuits ou payants, des danseurs internationaux, un éventail de toutes les disciplines du hip-hop (danse, musique, graff...), pour un public intergénérationnel. Les jeunes se sont investis pour organiser l'événement, contacter les artistes, mener des actions pour financer : faire une tournée de spectacles gratuits en proposant des stages, aller vendre des gâteaux tous les samedis au marché pendant trois mois, monter les dossiers de demande de subvention... Nous avons eu le soutien de la Ville, du Département, dans le cadre des Projets citoyens, de la Région. Le travail de préparation en amont est compliqué mais les jeunes se sont responsabilisés, l'action leur a permis de se confronter à des problèmes d'adultes. Le prochain festival aura lieu sur une seule journée, hors vacances scolaires, le 26 mars 2017, à la salle polyvalente de Jassans. Nous espérons près d'un millier de personnes. Tout est possible !

Guillaume Oto
Président de l'association K-Danse

Transmettre l'énergie Tout est possible si les jeunes sont motivés !

SOMMAIRE

- La résidence Haissor gérée par l' **ADMR** / p. 18-19
- Quand la **Semcoda** construit à la place des autres / p. 20-21
- Dominique Bloch-Lemoine, directeur du CPA (**Orsac**) / p. 22-23
- L'ESAT du Pennessuy fête ses 50 ans (**Adapei**) / p. 24-25
- Migrants, demandeurs d'asile, réfugiés (**Alfa3a**) / p. 26-27
- La **MSA** aide les agriculteurs en difficulté / p. 28-29
- Nouveau programme de rénovation (**Dynacité**) / p. 30-31
- La prise en charge du handicap (**Conseil départemental**) / p. 32-34
- Enfants **Innovation** cherche des partenaires / p. 35
- **Fiche action** : Le CIDFF aide à concilier garde d'enfants et accès à l'emploi. / p. 36

AIDE À DOMICILE

L'ADMR booste ses TISF

→ Créée juridiquement le 18 novembre, opérationnelle au 1^{er} janvier 2017, l'association TISF ADMR Ain regroupe l'ensemble de l'activité des 24 TISF (techniciens d'intervention sociale et familiale). Son siège social est basé à la fédération ADMR de l'Ain (801, rue de la Source à Viriat). Elle est présidée par Gérard Toinard, membre du bureau de l'ADMR de l'Ain et président de l'ADMR des Deux Vallées. L'équipe administrative comprend une responsable coordinatrice famille et une assistante. Les TISF s'inscrivent dans les métiers du travail social. Leurs missions s'organisent autour de quatre actions principales : accompagner les familles dans leur fonction parentale dans les actes de la vie quotidienne, contribuer à l'identification des situations de risque pour l'enfant, favoriser l'insertion sociale ou l'intégration des familles dans leur environnement ; accompagner, dans le cadre de la protection de l'enfance, le maintien dans sa famille, la visite médiatisée ou le retour d'un enfant placé. ● **Tél. 04 74 23 21 35**

→ Devis en ligne

Depuis le 2 novembre, le site Internet de l'ADMR permet de demander directement un devis personnalisé en ligne. Un petit « plus » vite utilisé : le 10 novembre, 395 demandes avaient été reçues par ce biais au niveau national, dont 7 dans l'Ain. **www.admr.org**

DYNACITÉ

IDEACT' : passer des idées aux actes !

→ Pour faire suite au travail engagé lors de la Fabrique de la Proximité en mai dernier et à l'initiative du directeur général, Marc Gomez, les contributeurs (chargés d'entretien, chargés de secteur, responsables, directeurs) se sont de nouveau réunis en octobre 2016. L'événement IDEACT, organisé en interne, a rassemblé une cinquantaine de collaborateurs, autour de six ateliers collaboratifs, de présentations et d'une concertation sur un projet commun. Objectifs : poursuivre les réflexions, donner la parole aux acteurs de terrain, impulser des idées pour améliorer nos pratiques et la qualité des services rendus à nos clients.



→ Les collaborateurs de Dynacité se sont engagés à déployer un ou plusieurs projets communs.

→ Le quartier des Tattes à Ferney-Voltaire a fait peau neuve

Le 21 octobre, Dynacité, les partenaires et les habitants ont fêté la fin des travaux de rénovation du quartier des Tattes à Ferney-Voltaire. Les habitants avaient été associés à toutes les phases du projet de renouvellement urbain, afin que les réalisations correspondent le mieux possible à leurs attentes. Le coût total de l'opération s'élève à 18,7 M€, dont 4,22 M€ de subventions (Aéroport de Genève 1,88 M€, Région 1,17 M€, Département 1,06 M€, ADEME 0,10 M€).



Les Tattes et le Levant sont inscrits depuis juin 2014 comme quartiers prioritaires de la ville (QPV). Un contrat de ville a été signé en juillet 2015 (15 signataires), précisant les objectifs de développement social pour ces quartiers. ●

→ Débutés en 2012, les travaux portaient sur la réhabilitation de 290 logements et la requalification des espaces extérieurs.

TROPHÉES DE LA MIFE

Rien de tel qu'un tandem pour réussir son parcours

→ Une salle comble, des nominés heureux d'être là, des lauréats encore plus heureux d'avoir été choisis, des conseillers d'orientation ravis et Emmanuel Maquet, le patron, survolté : la MIFE de l'Ain a parfaitement réussi la quatrième édition de ses Trophées passés, au fil du succès, de quatre à sept. Ils illustrent bien les différents domaines d'intervention de la Maison pour l'information et la formation et l'emploi qui a fait à cette occasion une double démonstration : rien de tel qu'un accompagnement personnalisé pour aider à repartir, à se construire, à se lancer, à changer de direction. Diplômés ou pas, accidentés de la vie ou pas, acteurs de leur évolution ou pas, tous ces parcours nous ont montré la richesse des personnes, leur volonté d'aller de l'avant, leur courage aussi d'en témoigner en public. Seconde démonstration qui a fini par amuser toute la salle lorsque chacun citait le nom de la conseillère qui l'a tiré d'affaire : rien de tel qu'un tandem pour avancer ;

un tandem où l'on est côté à côté ou l'un derrière l'autre pour se donner confiance. Belle image que celle du tandem qui permet aux aveugles et aux malvoyants de pédaler dans la bonne direction.

- Pour la catégorie Réussite (pour les personnes qui ont pu se remettre en route), le prix est attribué à Émilie Brunet (Poncin).
- Pour la section Jeunes, le trophée est décerné à Marie Michel (Jasseron).
- Pour le trophée Guidance professionnelle personnalisée, les jurés l'ont attribué à Françoise Debost (Saint-Bénigne).
- Pour la catégorie Valorisation des acquis d'expérience (VAE) : Mohamed Chams (Yonnax).
- Pour la section Bilan de compétences, Marie-Amélie Crassard (Pizay).
- Pour le trophée Créa Entreprise, les jurés

ont distingué Magali Pechoux (Jayat).

• Enfin, le Coup de Cœur, décerné par tous les jurés présents, est revenu à Nouriat Ali. ●



→ Coup double le 9 décembre, à H2M : la MIFE a remis ses Trophées de l'évolution professionnelle et fêté ses 25 ans.

« Ici, on joue tous les jours et on rit bien ! »

PARTENAIRE DU PROGRAMME HAISSOR À CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE, L'ADMR INTERVIENT AU QUOTIDIEN CHEZ LES LOCATAIRES DE LA RÉSIDENCE INAUGURÉE EN JUIN DERNIER.

Un appartement de plain-pied, au sein d'une résidence de six logis toute neuve, adaptée et sécurisée, proche des commerces et de la maison de santé : le projet Haissor à Châtillon-sur-Chalaronne a séduit Renée Trinquet. « J'avais une maison trop grande pour moi toute seule. J'ai vu le chantier de construction, je me suis renseignée et inscrite à la mairie. Quand la résidence a ouvert l'été dernier, je suis venue d'abord à l'essai, à la journée. J'ai été convaincue. Je me suis installée, sans regrets ! J'ai même dit aux autres, en revenant d'un week-end dans mon ancienne maison avec mes enfants : vous m'avez manqué ! Ici, on joue tous les jours, on rit bien, on fait attention les uns aux autres », explique l'alerte octogénaire. Ses voisins content leur histoire avec une mine tout aussi épanouie. « Là, je suis proche du centre-ville et je n'ai plus d'escaliers à monter », se félicite Mauricette Pochon. Idem pour Maurice Nallet, ravi d'avoir quitté le vétuste appartement qu'il occupait depuis plus de trente ans : « Quand j'ai visité ici, je trouvais que c'était petit mais finalement tout tient très bien. » Toujours souriante, Michèle Mayer lance tel un cri de joie : « Ici, je peux me doucher toute seule. Ça faisait des années que je ne pouvais plus ! » Elle poursuit illico : « On s'entend très bien avec les copines et le copain. Et mon loyer est moins cher qu'avant. »

On échange nouvelles, magazines, idées...

Avec Michelle Morel, sortie cet après-midi-là, et Yvonne Gerbet, la doyenne, 90 ans, ils sont les six locataires de la maison. Chacun a son chez-soi, de 28 à 36 m², tout confort : kitchenette, chambre avec détecteurs de présence

déclenchant un chemin lumineux jusqu'à la salle de bains, douche à l'italienne, interphone-visiophone, téléalarme, coin terrasse... Les six logis sont répartis en marguerite autour d'un vaste espace commun, avec coin salon, TV, table ronde, cuisine à disposition, « pratique quand on veut inviter sa famille ou ses amis à manger » souligne Renée. Maurice vient y lire son journal tous les matins. Ses voisins viennent souvent le rejoindre. On échange nouvelles, magazines, idées... « Quand je n'ai plus envie d'être seule, je viens voir s'il y a quelqu'un », confirme Mauricette. Pas rares non plus, les joyeuses parties de Scrabble ou Triomino l'après-midi ! Au fil de la journée, chacun vaque à ses occupations, sort se promener, se rendre à un rendez-vous, faire des courses, seul ou avec un voisin. Pas un jour ou presque sans que Michèle n'aille faire un tour en ville et au centre social.

Partenaire du projet Haissor, l'ADMR veille sur le bien-être des locataires. Chaque jour, une aide à domicile intervient chez chacun. « Tous n'ont pas l'APA* mais les plans d'aide ont été mutualisés », précise Hélène Morel, présidente de l'ADMR du secteur de Châtillon – Saint-Georges. Le passage du service de portage de repas fait aussi partie de la vie quotidienne. Un vendredi sur deux, les locataires se retrouvent tous pour un temps d'animation collective, avec Karine Pantaleone, auxiliaire de vie référente. Au gré des souhaits et de l'humeur du jour, on organise un jeu, une sortie...

Autre partenaire : le centre social La Passerelle, qui propose des activités extérieures et assure le transport des personnes si besoin. ● **A.P.**

* Allocation personnalisée d'autonomie



← Renée Trinquet apprécie l'ambiance et la sécurité qu'offre la résidence : « On a vite fait connaissance, on s'appelle par nos prénoms, on blague bien. Si on ne voit pas l'un ou l'autre, on s'inquiète. »

→ Maurice Nallet a aménagé avec soin son nouveau cadre de vie. « Mais je préfère aller lire mon journal dans la partie commune plutôt que tout seul ! »



→ Émise lors d'un conseil de maison, l'idée d'organiser une sortie à l'arboretum de Châtillon a permis aux habitants de découvrir également le service municipal de transport à la demande. À utiliser ensuite en toute autonomie, seul ou avec un voisin...

EN PRATIQUE

→ **La résidence est ouverte en priorité aux Châtillonnais.** Une vingtaine de demandes avaient été reçues, dont certaines non éligibles au logement social. Les candidats ont été conviés à une réunion présentant le projet et la charte du locataire. La commission d'attribution des logements réunit des représentants de la Ville, de l'ADMR, de Logidia et du centre social. Les montants de loyer vont de 280 à 390 €.

→ **En signant la charte du locataire,** celui-ci s'engage à respecter les conditions de vie de la résidence et participer aux manifestations communes proposées, quitter la résidence lorsque le maintien à domicile en toute autonomie ne sera plus possible, prendre part au conseil de maison, ne pas faire de prosélytisme (religieux, politique, philosophique...).

PROJET HAISSOR

Un vif esprit d'entraide

Aucune Marpa ou Puv n'existait à Châtillon-sur-Chalaronne et environs. « La résidence Haissor, c'est une marche en avant ! » souligne Hélène Morel.

Le projet Haissor est une première sur le secteur, et une première pour l'ADMR. « Il entre tout à fait dans les valeurs de proximité et de prévention de la perte d'autonomie et de l'isolement que porte l'association », rappelle Julie Meneau, chef de service Développement et qualité à l'ADMR de l'Ain.

Sur le terrain, l'ADMR s'est engagée à assurer un service d'aide à domicile quotidien chez chaque locataire, quatre heures d'animation collective par mois, et l'entretien des espaces communs intérieurs. La Ville prend en charge l'entretien des espaces extérieurs collectifs. Le centre social a aussi une mission d'animation, en facilitant l'accès aux activités extérieures.

→ Maintenir et créer le lien social

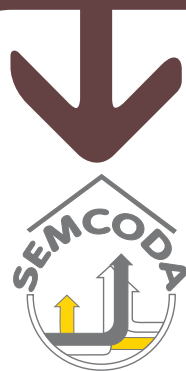
Prévenir l'autonomie des personnes âgées passe par maintenir et créer le lien social. Rien n'unissait

au départ les six locataires, si ce n'est d'avoir plus de 60 ans et d'avoir signé l'obligatoire charte de la résidence. Tous venaient de divers quartiers et horizons. « Ils ont des personnalités très différentes mais l'esprit de solidarité, d'entraide, de bienveillance, s'est très vite mis en place », se réjouit Myriam Lyonnet, chef de service Personnes âgées et personnes handicapées, à l'ADMR de l'Ain. Pari pas forcément gagné d'avance.

Avec ses lignes épurées alliées à la douceur du minéral, sa pelouse tout autour, la résidence est un nid douillet où il fait bon vivre. Elle n'en est pas pour autant une bulle refermée sur elle-même : « Les résidents participent à la vie de la ville. »



→ Un jeudi par mois, de 16 à 17 h, le conseil de maison réunit les six locataires, la présidente de l'ADMR du secteur, l'auxiliaire de vie référente, la chef de service Personnes âgées de la fédération ADMR de l'Ain et l'animatrice du centre social La Passerelle. Un précieux moment de rencontre pour faire le point sur la vie de la maison, lancer des projets d'activités, régler des détails pratiques. En novembre, on y a causé de rideaux à mettre ou pas aux fenêtres de l'espace commun, d'aménagement extérieur, des décorations de Noël...



SERVICE D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Quand la SEMCODA construit à la place des autres

ÉCOUTER ET CONSEILLER POUR RÉALISER ENSEMBLE. TEL LE CŒUR DE MÉTIER DU SERVICE D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE DE LA SEMCODA. AU PROGRAMME : DES ÉCOLES, DES GENDARMERIES, DES MAISONS DE L'ENFANCE, DES PÔLES MÉDICO-SOCIAUX. LE TOUT POUR DES PARTENAIRES AUSSI DIVERS QUE LES DOUANES, DES COMMUNES, DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES OU BIEN DES ASSOCIATIONS. DES TRAVAUX QUI SE DÉCLINENT EN RÉALISATIONS NEUVES, EN RÉHABILITATION ET, PARFOIS, LES DEUX EN MÊME TEMPS.

Un accompagnement complet

Tout projet commence par une mission de prospection. Il s'agit de comprendre les demandes du maître d'ouvrage et d'apporter une réponse technique complète, élaborée en bonne intelligence avec chacun. C'est ce lien avec l'ensemble des partenaires qui conditionnera la réussite de toute opération. La rencontre avec les élus est une étape importante. Elle permet de recueillir et d'analyser les besoins pour rédiger un cahier des charges.

Qu'il s'agisse du choix des partenaires ou du suivi des travaux, le service offre un accompagnement complet jusqu'à la garantie du parfait achèvement. Pendant toute l'opération, il est nécessaire de maintenir un lien permanent avec le maître d'ouvrage qui doit valider chaque étape du projet. Voilà la spécificité du service. Il doit instaurer un climat de confiance pour permettre d'échanger tout en apportant ses compétences. Il s'agit de trouver un équilibre : conseiller, informer, accompagner et expertiser pour le compte du maître d'ouvrage sans pour autant se substituer à lui.

Un tampon entre les entreprises et l'administration

À première vue, ces échanges pourraient constituer un poids. En réalité, comme l'explique la nouvelle directrice du service, Sylviane Simoni, ce dialogue permanent fait « la richesse du métier ». Elle établit le même constat à propos des liens avec les entreprises. Dans un contexte de procédures strictes, il est nécessaire d'être ferme et exigeant sur la qualité, le relationnel tout comme la communication. Un travail d'autant plus subtil qu'il impose de s'adapter pour répondre aux demandes des maîtres d'ouvrage, qui peuvent évoluer au fil de la progression d'un chantier.

Les quatre chargés d'opérations du service sont conscients de ce besoin de réactivité. Pour répondre à cette attente, ils sont tenus de participer à chaque réunion de chantier. Pour les appuyer dans cette tâche, ils travaillent en binôme avec les six assistantes du service. Elles assurent plus spécifiquement le suivi administratif et comptable tout en gérant la liaison avec les différents interlocuteurs. Un tandem indispensable qui conditionne la réussite de toute opération. ● Ch.M.



→ Le chantier de la gendarmerie de Ceyzériat et les logements ont été réalisés par le service d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SEMCODA.

EN BREF

→ Deux cadres d'opérations peuvent être distingués. La mandat pour lequel le service agit au nom et pour le compte du maître d'ouvrage. Dans le cadre de la conduite d'opération, le pouvoir de signature reste entre les mains du maître d'ouvrage.

→ Le service dispose d'une certification ISO 9001 qui lui est propre. Malgré les procédures induites, elle est le gage de la qualité de l'accompagnement proposé.

ENTRETIEN AVEC SYLVIANE SIMONI

Une nouvelle approche à la tête du service

Après un mois d'août passé sous le signe de la transition avec son prédécesseur, Denis Vigne, Sylviane Simoni a pris les rênes du service à la rentrée. Pour cette ancienne de l'OPAC du Rhône, où elle s'occupait du logement social en terme de construction, de maintenance et de réhabilitation, le plus grand changement réside dans le fonctionnement du service.

Elle confie sa satisfaction de retrouver plus d'autonomie au sein d'une structure dynamique telle que la SEMCODA : « Je reviens à mes sources ».

Un rôle particulier

La phase de transition avec Denis Vigne n'est pas encore tout à fait achevée. Comme l'affirme Sylviane Simoni : « Aujourd'hui, je commence. Il a fallu s'imprégner de tous les projets, assurer la liaison ».

Si, dans un premier temps, elle va poursuivre le suivi de quelques opérations d'envergure de son prédécesseur, son objectif est de se recentrer sur le management, la prospection ou certains dossiers tels que la certification.

Bien que son but est de faire prospérer le service, Sylviane Simoni est consciente de la spécificité de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage. Par son positionnement de tiers extérieur, il peut valoriser le savoir-faire de la SEMCODA : « La qualité de l'image et du relationnel est primordiale. On doit la valoriser ».



Séparé géographiquement du siège de la SEMCODA, le service n'est pourtant pas isolé. Des liens, bien que ténus, existent qu'il

s'agisse des dimensions juridiques, financières ou techniques. Un positionnement à part qui rejoint l'idéal de sa nouvelle directrice : « Un service pouvant s'autogérer comme une petite entreprise tout en bénéficiant des avantages d'un grand groupe et du support des autres services ». ●

Ce trimestre : un quartier et une villa rénovés



→ À Oyonnax, la résidence seniors Convert est un autre exemple de réalisation pour les plus de 60 ans encore autonomes. L'ensemble, pensé dans le cadre de la redynamisation du centre-ville et de la reconstruction du quartier de la Croix-Rousse, comprend deux espaces. Le château, rénové, abrite les espaces communs. Les 49 logements sont rassemblés dans deux bâtiments neufs. L'investissement de dix millions d'euros est assuré par la SEMCODA, avec laquelle la ville a signé un bail emphytéotique.

EN BREF

→ L'année 2017 sera rythmée par l'ouverture de deux résidences seniors. À Saint-Trivier-sur-Moignans, 38 logements permettront de trouver l'équilibre entre autonomie et assistance pour certaines tâches du quotidien. À Billiat, ce sont 54 logements du T2 au T4 qui accueilleront leur premier locataire dès septembre.

→ Au cours de l'année, deux nouvelles agences SEMCODA ouvriront leur porte avec un objectif commun : se rapprocher de la clientèle pour assurer un suivi de plus grande qualité. La première ouvrira à partir du printemps à Trévoux avant celle de Belley prévue pour la fin d'année.

DOMINIQUE BLOCH-LEMOINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN

« La création du conseil d'administration local symbolise notre volonté d'ouverture. »

SUCCÉDANT À PASCAL VASSALLO EN SEPTEMBRE, DOMINIQUE BLOCH-LEMOINE EST ARRIVÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT ENCORE MEURTRI PAR LA MISE EN CAUSE DE CERTAINES PRATIQUES DÉBUT 2016. IL A ENTAMÉ LA PHASE DEUX DE RÉHABILITATION, CELLE QUI OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR L'AVENIR.

Un an après la crise, le CPA va-t-il mieux ?

Le CPA va mieux. Pour autant, tous les personnels ont été fortement ébranlés et atteints dans leur intégrité éthique et professionnelle. L'image qui a été donnée d'eux-mêmes dans les médias les a atteints plus encore que les faits reprochés.

Comment se relève-t-on d'un jugement aussi violent ?

Plus de 200 salariés et usagers volontaires ont pris part à la journée de séminaire du 22 novembre. Ils avaient besoin de se libérer par la parole de ces événements qui ne sont pas encore complètement digérés. Nous mènerons d'autres actions en 2017, pour finir de « passer » cette crise et pour se projeter vers l'avenir. Nous travaillons sur l'amélioration de la prise en charge des patients, forts d'une longue pratique reconnue au niveau régional et national.

N'y avait-il pas aussi un déficit de partage et de collaborations dans l'établissement ?

Les contrôleurs comme le cabinet de conseil qui nous assiste depuis trois mois ont relevé les cloisonnements trop importants. Les dérives dans certains services n'étaient pas forcément connues ou appréhendées des autres acteurs. En outre, ces pratiques étaient justifiées aux yeux des soignants par le discours médical sur la protection des patients.

La confiance est-elle petit à petit revenue avec les patients et les familles ?

Un décret de novembre oblige tous les hôpitaux à intégrer des représentants des associations d'usagers dans leur conseil d'administration ou leur organe de gouvernance. Au CPA, nous allons transformer notre commission associative locale (une spécificité de l'Orsac) en conseil d'administration local. Il sera ouvert à la société civile, à titre consultatif, avec des représentants des usagers et du personnel, le conseil départemental, l'ARS et des personnes qualifiées. Il disposera de délégations précises du CA. Le projet a été présenté à l'Agence régionale de santé le 9 décembre.

Qu'en attendez-vous ?

Une affirmation du travail en commun, du partenariat et des réseaux. L'établissement s'était un peu refermé sur lui-même. Ce conseil d'administration local symbolise notre volonté d'ouverture à la société. De la même manière,

les représentants des usagers participent désormais aux réunions d'information générale du personnel. Nous avons créé un groupe pérenne sur les droits des patients, piloté par la directrice des soins.

Toutes les préconisations du contrôleur général ont-elles été mises en œuvre ?

Une réunion de suivi a lieu avec l'ARS à Lyon tous les deux mois. Toutes les exigences ont été honorées mais tous les effets ne sont pas mesurables immédiatement.

Le rythme a été rapide...

Il a fallu dans un premier temps répondre à des injonctions immédiates, comme l'ouverture des services, opérée dans l'urgence. Depuis mon arrivée, je m'attache à la transformation du projet médical et du projet d'établissement. Nous avons réalisé le diagnostic et dressé les grands axes du futur projet médical en deux mois, autrement dit à marche forcée. Ce fut une période très intense de travail avec les médecins chefs, sous l'impulsion du Dr Onal, président de la CME, et des Dr Clémentin et Gualdo. Les projets de service vont être finalisés au premier trimestre 2017.

Les soins ont-ils été perturbés ?

C'est difficile à mesurer. Quoi qu'il en soit, les cadres de santé ont été particulièrement aidants pour les équipes, ils ont en quelque sorte tenu la maison dans les mois qui ont suivi le rapport.

Un des challenges était d'améliorer la réflexion collective des médecins. Où en est-on ?

Les médecins chefs travaillent quasiment toutes les semaines au sein d'une cellule d'urgence nommée directoire, mise en place par mon prédécesseur. Quand le CPA aura retrouvé une vitesse de croisière, cette instance médico-administrative ne se réunira plus que mensuellement. Nous allons d'ailleurs travailler de manière transversale avec toutes les forces vives de la maison, pas seulement les médecins.

Le projet d'établissement adopté en 2015 a été modifié suite aux injonctions ?

Oui, essentiellement sur l'organisation fonctionnelle de la maison. Le projet est encore à finaliser avec les instances internes et à valider par l'ARS. Nous pensons fermer certains services comme l'unité Pinel pour malades difficiles.



Nous allons créer une unité d'accueil et d'orientation avec des hospitalisations de moins de sept jours. Des unités de court séjour (pour moins de deux mois) compléteront des unités ouvertes ou protégées, dédiées à des hospitalisations plus longues.

Finalement, 2016 a montré que les pratiques pouvaient changer sans les fugues ou les refus de soins redoutés ?

Elle a montré que ce qu'on croyait impossible était possible. L'ouverture des services a modifié dans un sens positif la prise en charge et le rapport même des infirmiers aux patients.

Les équipes de l'extrahospitalier, où s'effectuent 80 % des prises en charge, ont-elles également été touchées par les changements ?

Même s'ils ont vu les choses de plus loin, ces personnels seront concernés par le développement des alternatives à l'hospitalisation et des équipes mobiles, pour améliorer le fameux parcours « fil rouge » du patient.

Le CPA est très attendu par les professionnels de l'enfance, de la gérontologie, de l'insertion... de plus en plus confrontés aux troubles psychiques. Comment être aussi sur ce front-là ?

Le CPA n'est pas du tout en retard sur un certain nombre de sujets ! Il va participer à l'élaboration des communautés psychiatriques de territoire et des projets territoriaux de

santé mentale (issus de la loi de 2016). J'ai rencontré hier la directrice du centre hospitalier général Fleyriat, j'ai été sollicité par le groupement des directeurs d'établissements médico-sociaux de l'Ain. Ces partenariats sont un axe majeur de notre projet d'établissement. Le cœur de notre métier est de soigner, pas de gérer des bâtiments.

Manquez-vous toujours de médecins ?

Nous recrutons sans difficulté des psychologues et des infirmiers mais nous avons plusieurs postes de médecins vacants en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie. Un groupe planche en interne sur l'attractivité du CPA et, dans un contexte de forte pénurie médicale au niveau national, je sais qu'un projet médical novateur y contribuera. Nous accueillons une quinzaine d'internes, nous comptons bien en garder quelques-uns après leur diplôme. La réponse sera aussi nationale : délégations de tâches aux psychologues, développement de diplômes d'infirmiers cliniciens...

Comment abordez-vous l'année 2017 ?

Elle sera sûrement plus calme et moins traumatisante pour le CPA mais tout aussi dense en terme de charge de travail.

Qu'est-ce qui vous permet d'être confiant pour l'avenir ?

L'économie de la santé fonctionne par cycle. Toute la psychiatrie en France est d'ailleurs à l'aube de grands mouvements. Le CPA compte bien amener sa contribution au développement de la santé mentale. ● A.B.

« UN CITOYEN À PART ENTIÈRE »

• Les 90 pages détaillées du rapport définitif du contrôleur général des lieux de privation de liberté ont été adressées au CPA en octobre (visite en janvier 2016 suivie d'une première publication de quelques pages au JO en mars). « L'essentiel des reproches portait sur des services trop fermés et sur certaines dérives « sécuritaires » dans le service de malades dits agités ou en crise. Plus globalement, nous avions peut-être oublié qu'un patient est d'abord un citoyen à part entière. »

MIEUX COMMUNIQUER

Le directeur construit « les prémices d'une communication externe sur le nouveau CPA, qui débutera lorsque la période de contrôles sera terminée. L'établissement attend encore le rapport de l'accréditation (délivrée par la Haute autorité de santé). « Nous avons commencé à y travailler. Un journaliste a réalisé un reportage vidéo pendant notre séminaire interne de septembre. Il réalise un documentaire de 24 minutes qui sera projeté à l'ensemble des salariés et usagers. »

→ Un établissement en chantier

Trois services vont déménager à l'été dans des bâtiments neufs. Le CPA envisage d'aménager dans les locaux libérés de grands espaces de vie et d'animation pour les usagers, transversaux aux services de soins, avec des activités culturelles, une salle de musique, une salle de sports, l'esthétique, la coiffure, un lieu d'exposition... Le CPA va également ouvrir des logements autonomes pour des patients en réadaptation psychosociale, soutenus par des équipes mobiles.



L'ESAT DU PENNESSUY VIENT DE FÊTER SON CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

50 ans après la villa de la Charpine, place à la salle propre de la Chambière

UN DEMI-SIÈCLE ! UN REPÈRE SYMBOLIQUE IMPORTANT POUR LE PREMIER ET LE PLUS IMPORTANT ESAT DE L'AIN. L'OCCASION AUSSI DE MESURER LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LES BARAQUEMENTS D'ORIGINE AU BÂTIMENT MODÈLE D'AUJOURD'HUI.

Comme tout quinquagénaire, le Pennessuy a atteint une certaine maturité. Pour les conditions de travail, finies les expérimentations, place à la professionnalisation ! Christian Pithioud se souvient de ses premières années : « *On n'avait pas les contraintes du travail industriel et la prise en charge des personnes était plus familiale* ». « *On jouait au foot, au ballon prisonnier pendant les pauses. On faisait des sorties de ski* », ajoute Bernard Grand. À partir de 1993, la mise en place de budgets sociaux et commerciaux distincts impose plus de rigueur et de professionnalisme. Progressivement, toutes les actions sont liées au travail. Au départ pensé comme un support au placement, il devient la pierre angulaire de l'établissement. Comme le résume Bernard Grand : « *On n'est pas là pour se tourner les pouces.* »



→ Moniteur d'atelier depuis 1984, Christian Pithioud peut témoigner de l'évolution de la structure. À ses côtés, Bernard Grand fait figure de doyen après 45 ans passés au Pennessuy.

Un mouvement de professionnalisation similaire s'est opéré chez les moniteurs. Mieux formés et plus nombreux, ils sont plus à même de répondre aux besoins de chaque ouvrier et aux demandes des clients. Des équipes pluridisciplinaires comprenant des psychologues permettent d'entendre les difficultés de chacun. En parallèle, le soutien et les groupes de parole se sont recentrés autour de l'accompagnement au travail.

« Aujourd'hui, le parking est plein »

Ces évolutions ont été imposées par les profonds changements au sein de la population de l'ESAT. À l'origine essentiellement concernée par la déficience intellectuelle, elle est dorénavant marquée par la maladie mentale ou les troubles de comportement. Une évolution de la prise en charge était nécessaire. Les moniteurs doivent faire cohabiter les publics, harmoniser et accepter les capacités de chacun. Les ouvriers travaillent sur différentes tâches mais toutes ne sont pas compatibles avec leur personnalité. Bernard Grand précise ainsi : « *Moi, si je suis assis, je pète les plombs !* »

Dans le même temps, chacun est plus autonome. Plus de la moitié des ouvriers vivent en appartement et viennent à l'ESAT en bus, en voiture ou à vélo. Des couples, dont certains avec enfants, travaillent à l'ESAT tandis que le vieillissement des ouvriers impose une réflexion sur la retraite des ouvriers. C'est pour préparer cette transition que des groupes de soutien et de préparation à la retraite sont mis en place. ● **C.M.**

RENAULT TRUCKS ET AUTRES...

La nécessaire diversification de l'activité

Soutien de la première heure, Renault Trucks a longtemps représenté près de 70 % du chiffre d'affaires. « On ne se posait pas de questions », se souvient Christian Pithioud, « on tournait à plein régime, on avait de bons prix ». Ce qui n'empêchait pas une diversité dans le travail : menuiserie, mécanique, conditionnement... Dans les années 2000, l'entreprise est sujette à des difficultés économiques. Une diversification devient nécessaire. Aujourd'hui, si le Pennessuy reste essentiellement un sous-traitant, il parvient à faire travailler 200 personnes. La création d'un service qualité et l'attention portée aux délais rassurent les clients actuels et potentiels. L'ESAT s'adapte et suit l'évolution de la v

À quelques années, une salle a été aménagée pour le traitement du courrier de la C. Cet espace est dorénavant transformé en salle propre pour un nouveau client. Juste à côté, des ouvriers s'activent à trier pour détruire des palettes de radiographies. Cette activité, pensée à l'origine comme une simple solution interne, est devenue aujourd'hui un travail à part entière. Des transformations qui permettent de repérer des qualités insoupçonnées chez certains ouvriers. ●

UN PARTENAIRE INDUSTRIEL DE RENOM

Un établissement, deux déménagements

C'est en 1966, dans une villa de « la Charpine » à Saint Denis-lès-Bourg, qu'ouvre le premier centre d'aide par le travail de l'Ain. En quête d'un partenaire industriel, des liens sont rapidement tissés avec Berliet dont certaines pièces issues de l'atelier tôlerie nécessitent des retouches. Rapidement, une volonté de travailler ensemble s'exprime malgré le faible équipement du CAT. Paul Berliet s'engage, dès cette époque, en fournissant les machines, les moyens et les méthodes pour usiner quelques pièces de mécanique générale. Le succès du partenariat est tel qu'en 1971, le centre quitte la villa pour s'installer au lieu-dit Le Pennessuy, à quelques pas du siège de l'entreprise. Progressivement, le nombre d'ouvriers s'accroît et plusieurs ateliers sont ouverts.

Dans les années 2000, les locaux du Pennessuy paraissent désuets et inadaptés au travail. Les ateliers sont petits, les vestiaires et les sanitaires ont mal vieilli. L'ancien CAT, devenu ESAT en 2005, prévoit son déménagement dans les anciens locaux de l'entreprise Morgon. Il est pensé pour accompagner la réorganisation du secteur logistique de Renault Trucks. ●



PASCAL CUNY, DIRECTEUR DU PENNESSUY

« L'ESAT œuvre pour l'inclusion en offrant de bonnes conditions de travail. »

→ Comment trouver l'équilibre entre les dimensions entrepreneuriales et médico-sociales ?

C'est un arbitrage quotidien et un paradoxe. Globalement, on observe depuis quelques années, une plus grande prise en compte de l'intérêt social de l'ESAT auprès des clients. À terme, l'objectif reste de ne plus être identifié au milieu du handicap mais comme une entreprise. Pas dans le sens économique, mais dans celui de l'intégration sociale. C'est important que nos ouvriers puissent affirmer : « *Je travaille dans une entreprise* ». ●

suivre une formation spécialisée. C'est une forme d'inclusion qui peut réussir. Un des enjeux est de trouver des partenaires pour travailler en hors-murs, mais il faut rester très prudent face au risque d'échec. C'est une question de bientraitance : ne pas donner l'illusion que cette solution est possible pour tous. L'ESAT œuvre pour l'inclusion en offrant de bonnes conditions de travail. Le milieu ordinaire peut être hostile. Il est impératif d'avoir des référents pour accueillir et accompagner. ●

→ Quels sont les avantages à se positionner comme tel ?

On agit pour augmenter notre visibilité. Si les clients viennent vers nous, c'est bien plus facile. L'objectif reste d'accroître la diversité des métiers. Certains évoquent l'informatique et le numérique. Mais le risque est que ça ne concerne qu'une fraction de la population. Plus généralement, on agit pour donner des qualifications vers des métiers identifiés : mécanicien, électricien... Il faut que les personnes soient reconnues et valorisées à l'extérieur pour ce qu'elles sont.

→ Est-ce que vous parvenez à développer l'insertion ?

Depuis quelques mois, des personnes en situation de handicap sont chargées de l'accueil. Une première expérience pour démarrer avant de



État des lieux, états d'âme, états des troupes, État de droit...

SÉANCE DE DÉBRIEFING, UN LUNDI MATIN AU CADA JEAN DE PARIS À AMBÉRIEU. AUTOUR DE LA TABLE, OLIVIER DE VESVROTTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, BERTRAND DE FOUCAULD, DIRECTEUR DU PÔLE ACTIONS SOCIALES, PIERRE VIRÉ, DIRECTEUR DU CADA-CPH DE MIRIBEL, GUY BIANCIOTTO, RESPONSABLE DU DHUDA. ALFA 3A VIENT D'ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE POUR L'ACCUEIL ET L'HÉBERGEMENT DES MIGRANTS. L'ASSOCIATION CONTINUE AUSSI DE GÉRER DANS L'AIN PRESQUE LA TOTALITÉ DE LA DEMANDE D'ASILE. QUESTIONS, CHIFFRES, RÉACTIONS. PRISE DE NOTES...



→ L'accueil de 49 migrants au foyer-résidence Henri Moissan de Bellignat. Tout le monde se mobilise.

EN CHIFFRES*

- **En 2000, 2000 places** avaient été affectées en France aux CADA alors que l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) traitait 4 000 dossiers ; aujourd'hui, en compte 33 000 pour 70 000 dossiers.
- **En 2016, 1 200 places** ont été affectées dans l'Ain à l'hébergement des demandeurs d'asile (1220 sont gérées par Alfa3a, 80 par l'Adoma à Bourg-en-Bresse). ●

Savoir-faire

Depuis l'origine, Alfa3a est impliquée dans l'accueil des immigrés, à Miribel, par exemple qui fut son premier foyer d'hébergement. En 40 ans, l'association a accueilli des réfugiés du Sud-est asiatique, du Chili, de l'Afghanistan, par la suite du Kosovo. Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement, elle s'est structurée en CADA pour les demandeurs d'asile et CPH pour l'hébergement.

En 2001 ont été mis en place, pour six mois, les DHUDA (dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, en fait un sas d'entrée en attendant une place en CADA) pour faire face à l'afflux de réfugiés. Ils sont toujours en place...

Principe de base

La loi sur l'asile de 2015 fixait une bonne fois pour toutes une capacité d'accueil pour l'Ain et supprimait l'obligation — le fait accompli ! — d'accueillir en fonction des arrivées. Était donc mise en œuvre, tant pour l'accueil en CADA qu'en DHUDA, la solidarité nationale, c'est-à-dire que les personnes étaient réparties dans d'autres départements quand les seuils étaient dépassés. « La loi de 2017, estime Olivier de Vesvrotte donnait enfin au préfet des outils

pour fluidifier les parcours pour que les déboutés libèrent les places occupées. » Pas un seul référé n'a fonctionné. Comme le recours en procédure accélérée est suspensif de l'éloignement pour ceux qui viennent d'un pays sûr, rien n'a changé. Si les déboutés arrivent à tenir cinq ans sur le territoire national, ils sont régularisés.

Au jour d'aujourd'hui...

« On démarre l'hiver dans les pires conditions. » explique Bertrand de Foucauld. On a beau ouvrir des dispositifs, on a à Bourg-en-Bresse des demandeurs d'asile dans la rue qui ne sont pas pris en charge au niveau de l'hébergement et qui risquent de le rester, alors que les migrants sont au chaud et nourris. « Pour les migrants (appellation "Calais"), c'est différent : il faut subvenir à l'urgence, c'est pourquoi on a créé des centra d'accueil et d'hébergement. »

Précision de Guy Bianciotto : « Les migrants sont en transit. Au départ, ils n'avaient pas dans l'idée de rester en France. Maintenant, ils ont baissé les bras ; ils aspirent à être régularisés en France. Nous n'avons pas eu d'évaporation. »

Et les réinstallés ?

Ils s'agit de familles surtout irakiennes installées directement en urgence dans des appartements, sans passer par les

structures d'accueil mais avec un accompagnement. « Il leur manque quelque chose, un lien. » estime Pierre Vire qui parle avec son expérience de Miribel. Ils sont perdus face à notre fonctionnement. C'est là où le fait de passer en CPH est un sas qui les familiarise avec notre pays. Aujourd'hui, les CAO (les centres d'accueil et d'hébergement) jouent ce rôle de sas pour les migrants placés qu'ils sont entre l'arrivée et l'entrée dans des dispositifs stables. Les CAO distinguent les adultes et les mineurs étrangers isolés. Certains d'entre eux ont revendiqué que le service qui gère l'immigration au Royaume Uni les entende et les laisse rejoindre leur famille.

Places, placements, déplacements

— TF1 a ouvert son journal en disant qu'il y a de la place pour les migrants, pas pour les sans-abri.

Peut-on opposer deux détresses ? La discussion monte de quelques crans. L'État est-il la Providence ? Quelle priorité entre migrants, sans-abri, demandeurs d'asile ? Comment mieux faire la distinction entre ces différents statuts ? Tout le monde a refusé d'opposer les uns aux autres dans l'instant et chacun cherche surtout une réponse qui s'inscrive dans le temps.

— En démantelant la jungle de Calais, on a reporté le problème ailleurs, note Pierre Vire.

— Anne Hidalgo dit que la ville de Paris a fait son devoir. Oui, sauf que les centres d'accueil fermeront dans quinze jours.

Un système qui prend l'eau

Le mot « vague » s'est glissé au détour de la conversation. Attention au symbole ; le mot est connoté, l'image est forte.

— Ce n'est pas une vague, c'est un flux ininterrompu, une montée des eaux qui submerge non seulement les dispositifs d'accueil, mais aussi tous nos dispositifs d'action sociale : l'aide à l'enfance, l'insertion d'urgence, les services médicaux y compris pour la santé mentale, et il y a des risques sur le plan Hiver.

— Au sein du collectif Alerte, on ne parle que de ça, ajoute Olivier de Vesvrotte. L'accueil inconditionnel n'est plus possible physiquement, matériellement. On se sent impuissant.

Et les professionnels ?

Pierre Vire saute sur la question.

— Je parle de ceux dont le cœur de métier est l'accompagnement de la demande d'asile et qui sont obligés aujourd'hui d'accompagner socialement les migrants. La situation

est difficile à gérer. Le personnel est épuisé. Il la vit mal.

— À Bellignat, tout le monde s'y est mis, y compris l'agent technique et la femme de ménage qui ont servi d'interprètes.

Guy Bianciotto enfonce le clou.

— Oui, les gens sont épuisés. Il n'y a pas d'accalmie. Avant, il y avait des moments de pause où on s'occupait des dossiers ; on rattrapait les retards. Il n'y a pas de répit. Et la PADA est venue se greffer là-dessus.

Protéger l'asile

Épuisement, sentiment d'être dépassé, la situation pose aussi la question du sens. C'est la demande d'asile même qui est sur la sellette. Le Monde, dans une récente édition, parle d'inquiétude au sujet de l'arrivée massive et continue d'Albanais et de Kosovars, deux pays qui ne sont plus classés dans les pays à risque. Cet afflux embolise le système, de l'aveu même de ceux qui le gèrent et s'en portent garants. Les places monopolisées constituent un détournement de l'asile aux dépens de ceux qui, Syriens, Irakiens, Erythréens, Somaliens et d'autres, qui y ont droit. Beaucoup en arrivent à demander qu'on protège la demande d'asile, système dans lequel tout le monde cherche à s'engouffrer car on y est pris en charge.

« Si on prend du recul, analyse Olivier de Vesvrotte, on s'aperçoit que l'État a essayé d'adapter ses schémas en permanence, mais au bout du compte, il n'a pu répondre qu'à la moitié des demandes qui progressent sans cesse. L'Ain pour sa part a toujours répondu présent, au-delà de ce qu'il était en capacité lui-même de faire. La solidarité devrait reposer sur plus d'équilibre au niveau national, voire européen.

Éloignement

La loi prévoit des pôles d'éloignement, comme elle prévoit d'ailleurs des reconduites à la frontière pour les personnes déboutées du droit d'asile. Dans les faits, il en va autrement. L'État est impuissant à organiser ces départs qui libéreraient des places. Fin 2016, l'Ain comptait presque 300 déboutés, dont 49 reconnus comme malades que la loi protège. Si ces 250 places étaient libérées par les déboutés, tout le monde serait à l'abri. ● A.G.

→ Guichet unique

La PADA, c'est la plateforme régionale d'accueil pour demandeurs d'asile. Son antenne, dans l'Ain, est située à Bourg, rue de la Paix, là où Alfa3a gère le dispositif départemental d'accueil d'urgence des demandeurs d'asile. Bertrand de Foucauld explique : « Quand un demandeur d'asile arrive, il est reçu le jour même pour un premier entretien et pour une prise de rendez-vous, dans les trois jours, au guichet unique de la demande d'asile qui est à Lyon. Trois jours maximum. En réalité entre trois et dix. Ensuite, la personne peut être orientée n'importe où en France, soit en CADA soit en hébergement d'urgence qui sont déjà pleins. Ils sont renvoyés dans l'Ain pour y être domiciliés mais non hébergés. Ce qui explique qu'on nom de la PRADA, nous suivons 292 personnes domiciliées sans hébergement qui doivent se débrouiller avec 4,20 € par jour. » Lors de sa mise en place (loi de 2015), la PRADA prévoyait 320 places pour l'Ain. Le cap des 1 000 a été franchi. Il est question de créer 5 000 places supplémentaires en Auvergne Rhône-Alpes.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

DÉDUCTIONS, REPORTS, REBONDS, AGRI'ÉCOUTE

La MSA actionne ses leviers pour aider les agriculteurs en difficulté

ÉCONOMIQUE, SOCIALE, PROFESSIONNELLE, LA RÉPONSE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE AUX AGRICULTEURS EN DÉTRESSE EST AUSSI SANITAIRE ET PSYCHOLOGIQUE. CETTE STRATÉGIE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT QUI S'ADAPTE À LA COMPLEXITÉ DES SITUATIONS.

Des mesures économiques

Le signal d'alerte le plus visible s'allume avec le non-paiement des cotisations. Pour aider à traverser cette épreuve, la MSA propose plusieurs leviers. Des échéanciers de paiements peuvent être négociés avec les exploitants, idéalement dès le début des difficultés. Cet accompagnement peut être associé à une prise en charge de cotisations. Financée grâce au fonds d'action sanitaire et sociale, elle prend la forme de déductions pouvant aller jusqu'à 3 800 euros. Un travail avec les syndicats et les chambres d'agriculture permet d'identifier les filières les plus en difficulté. À titre d'exemple, les exploitants fortement touchés par la grêle au printemps 2016 dans le Rhône ont bénéficié de cet accompagnement.

En 2016, 723 personnes ont bénéficié de ces mesures dans l'Ain, principalement des éleveurs. Un chiffre stable malgré une baisse de revenus généralisée. En outre, une plus grande flexibilité dans le choix de la méthode de calcul des cotisations et la possibilité de reporter leur paiement permettent de faire face à des moments difficiles.

L'arbre qui cache la forêt ?

Pour autant, « ce n'est pas parce que les gens sont à jour de leurs cotisations qu'ils n'ont pas de difficultés », rappelle François Huguet. Un accompagnement social reste indispensable. Plus personnalisé, il intègre l'individu dans sa dimension familiale.

L'accompagnement peut être extra-légal avec des aides aux vacances, aux loisirs ou des secours ponctuels. Il a surtout

pour objectif d'identifier et de lutter contre la précarisation. Profitant de son statut de guichet unique, la MSA organise un rendez-vous prestation pour examiner la situation. Une réussite, puisqu'en moyenne, un droit supplémentaire est détecté à chaque visite.

Cette solution est d'ailleurs amenée à être systématisée pour les exploitants en difficulté. Enfin, le dispositif « Rebonds » est pensé pour proposer un accompagnement sur le plan professionnel. ● Ch. M.

Des actions déclinées au plus près du terrain

● Au-delà des mesures, la réussite réside dans l'identification des besoins et l'individualisation du suivi. Raisonner en terme de filières est insuffisant. Un contexte de crise peut aggraver une situation individuelle compliquée. S'il est impossible de connaître individuellement chaque assuré, une remontée d'informations est indispensable. C'est là où le réseau des élus MSA opère : ancrés dans un territoire, ils sont essentiels. En interne, le signalement de difficultés économiques permet de mobiliser un conseiller agricole ou un assistant social. Une détresse que certains préfèrent garder pour eux, ne criant « au secours » que lorsque la situation devient trop pesante. Pourtant, dans 10 à 15 % des cas, la situation sociale impose un suivi sur le terrain. ●



→ François Huguet est sous-directeur en charge de la relation adhérent et du recouvrement contentieux. Il coordonne l'accompagnement aux agriculteurs depuis six ans. Elisabeth Lamy est à la tête du service Sécurité et santé au travail.

EN CHIFFRES

• **40 % des redevables** de la MSA Ain ne sont concernés par le report de cotisations et le changement de méthode de calcul lors de l'appel à cotisations de novembre 2016.

• **Au niveau national**, le suivi par la cellule d'accompagnement du mal être concerne :
- 70 % d'exploitants
- 2/3 d'hommes

• **Cellule d'accompagnement du mal être et de prévention du suicide** :
04 78 92 63 30.



→ En plus de ses élus et de croisements en interne, la MSA a tissé des liens avec l'association Solidarité Paysans dont les bénévoles agissent pour mieux connaître et répondre aux besoins des agriculteurs.

DEUX ENJEUX DE SANTÉ

Les troubles musculo-squelettiques et les risques psycho-sociaux

→ L'accompagnement ne se limite pas aux volets économiques ou sociaux. Il prend en compte la santé des agriculteurs. C'est la mission confiée au service « Sécurité et santé au travail ». Il est en charge de protéger la santé en agissant pour prévenir les risques professionnels et leurs conséquences ainsi qu'en adaptant les postes à l'état de santé.

Le service s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de médecins du travail, d'infirmiers et de conseillers en prévention. Les facteurs de risques sont multiples : travail avec des animaux, produits chimiques, usage de matériels... Pour y faire face, des examens et des entretiens médicaux individuels sont réalisés d'une part et, d'autre part, des actions collectives sont engagées auprès des filières et des entreprises.

Des salariés demandeurs

Les risques psycho-sociaux, en progression, constituent « la partie complexe du travail » de l'aveu d'Elisabeth Lamy. L'accompagnement proposé est multiple :
- La reprise du travail après un burn-out est encadrée grâce à l'aide d'une psychologue

du travail.

- Pendant l'arrêt de travail, la visite de pré-reprise permet d'anticiper les difficultés et de préparer les bonnes conditions de reprise.

- Depuis 2009, une cellule d'accompagnement du mal être de prévention du suicide est en place. Elle agit grâce au repérage sur le terrain assuré avant tout par les assistantes sociales. Elles sont associées à une équipe composée d'infirmiers, de médecins du travail et d'un psychologue qui assure un suivi personnalisé. Des séances peuvent être proposées auprès de psychologues de proximité. Trois consultations sont prises en charge à 100 % par la MSA. En 2016, trente personnes ont bénéficié de ce dispositif.

- Une ligne téléphonique nationale, Agri'écoute, permet un soutien 7j/7 et 24h/24 par des professionnels bénévoles. Elle répond aux besoins immédiats de s'exprimer.

- Enfin, dans une logique de prévention, des rencontres sous la forme de ciné-débat permettent d'échanger sur les liens entre santé et travail. ●

OLIVIER DE SEYSSSEL,
PRÉSIDENT

Agir au plus vite

→ L'aide aux agriculteurs n'est pas nouvelle. En quoi, cette fois, la donne est-elle différente ?

Aider les agriculteurs à traverser des turbulences passagères, on sait faire. Mais depuis deux ans, on fait face à une crise structurelle. Difficile de s'appuyer sur des aides lorsque l'on n'a aucune visibilité sur l'avenir. Beaucoup d'agriculteurs risquent de ne pas pouvoir boucler l'année, y compris au sein de structures saines et viables. J'ai très peur qu'on laisse énormément de gens au bord de la route. D'autant plus qu'arrive la deuxième phase de la crise alimentée par des exploitants qui ne peuvent plus investir, embaucher ou honorer leur dette.

→ Parvenez-vous à porter la voix des agriculteurs ?

D'abord, il faut sortir de l'ambiguïté de notre positionnement. Pour certains agriculteurs, la MSA n'est que « l'organisation qui prélève 45 % des revenus ». Or, elle est avant tout un « accompagnateur social ». Nous avons la chance que nos aînés nous aient transmis un régime de protection sociale, des banques, des assurances et des coopératives propres. Grâce à cela, nous pouvons apporter des réponses spécifiques. Elle est la plus à même de recenser et de répondre à des problèmes qui menaceraient à terme la viabilité de nos entreprises. Le plus dur est de définir de priorités et de trancher : faut-il n'aider que des situations viables à long terme ou prendre en compte la détresse sociale même si les chances de sortir de l'ornière sont minces ? La réponse me semble évidente : il ne faut abandonner personne, la solidarité paysanne reste encore, heureusement, dans nos gènes...

→ Vous sentez-vous isolés dans ce rôle ?

La MSA essaie de faire face à la limitation de ses moyens humains et financiers. Autrefois, lors des grandes crises, l'État doublait les aides apportées par les MSA via les fonds d'action sanitaire et social. Aujourd'hui, c'est terminé. On se sent seul et on n'a pas la puissance financière nécessaire. Il y a eu des annonces gouvernementales sans réel fondement. Dans le contexte électoral récent, la question est revenue sur le devant de la scène. Mais les annonces ne suffisent pas. Il faut agir au plus vite, sans attendre l'été 2017.

L'ANRU A DONNÉ SON FEU VERT À UN NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE

La Plaine va déplacer les montagnes haut-bugistes

APRÈS LA FORGE, LA PLAINE ET LE PRÉ DES SAULES. DANS DEUX ANS, OYONNAX ET BELLIGNAT BÉNÉFICIERONT D'UNE RÉNOVATION URBAINE D'ENVERGURE. LE DOSSIER HAUT-BUGISTE A FAIT FORTE IMPRESSION À PARIS. L'ENJEU EST DE TAILLE POUR LA VALLÉE.

Il fallait bien un pack soudé et offensif pour tenir deux grosses mi-temps face aux arbitres de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Le match s'est joué mi-octobre à Paris. Capitaine, Jean Deguerri, président de la communauté de communes du Haut-Bugey ; solides piliers : Michel Perraud, maire d'Oyonnax mais aussi président de Dynacité qui avait fait le voyage avec le directeur général, Marc Gomez, et Jean-Georges Arbent, maire de Bellignat et vice-président de la CC ; renfort, le préfet de l'Ain, Arnaud Cochet, fraîchement arrivé mais soumis à un entraînement intensif par ses services, et un joker qui a fait son petit effet, Monsieur Zegida, le président du conseil citoyen, qui a de vrais talents de talonneur. Cette poule qualificative tenait du Top 200, le nombre de villes en compétition pour se partager des aides fortement revues à la baisse.

Une autre dimension

À la lecture de l'avis du comité d'engagement de l'ANRU – huit pages serrées qui vont droit au but –, on peut conclure que l'équipe haut-bugiste a fourni le match parfait : carton plein (lire plus bas Les bons points du match) ! Le bassin a vite capitalisé sur cette victoire à l'extérieur : Jean Deguerri s'est affirmé comme le chef de file du projet. Cette prise de compétence par la CCHB, imposée par une loi qui veut à terme refile la patate chaude de la rénovation urbaine aux collectivités locales, ouvre de nouvelles

perspectives : la jeune communauté de communes est en train de se doter d'un service et d'une stratégie pour traiter du foncier, de l'urbanisme, de l'habitat à construire ou à rénover, plus largement du renouvellement social et démographique de son territoire, au centre-ville de Nantua comme à la ville centre d'Oyonnax. L'offensive victorieuse accélère le mouvement, oblige les mentalités à évoluer aussi vite que les projets, mais sait pouvoir compter sur l'expertise déjà engrangée par la ville et Dynacité.

Bravo la Forge

L'autre point fort, c'est l'esprit d'équipe. Tout le monde a compris qu'il fallait jouer collectif. Une volonté soulignée à Paris et déclinée à Oyonnax. Jean Deguerri, président de la CCHB, est aussi p-dg de la Semcoda qui gère du patrimoine sur la Plaine et à Bellignat, mais qui ne possède pas l'expertise de Dynacité en matière de rénovation des quartiers, à la Forge en particulier. Pas de concurrence, de la cohésion, pour ça et pour le reste. L'exemplarité de la rénovation menée à la Forge a été déterminante : elle a sidéré le jury par sa cohérence et son efficacité ; elle a changé le regard des Oyonnaxiens sur leur ville : sortir ce quartier de son isolement, c'était en faire le symbole du patient renouveau d'Oyonnax et un trait d'union entre elle et le territoire incarné désormais par la CCHB. ● A.G.

Les bons points du match

- La rénovation urbaine de la Plaine a été labellisée d'intérêt national, celle du Pré des Saules d'intérêt régional.
- Le comité de pilotage sera animé par la ville d'Oyonnax mais le pilotage politique du projet se fera en interaction forte avec l'intercommunalité et en lien avec le SCoT qui entrera en application en 2017.
- Le comité d'engagement préconise que les études soient élargies au centre ancien d'Oyonnax, aux espaces stratégiques comme le pôle gare, notamment en termes de reconstruction de l'offre locative sociale. L'avis mentionne la nécessité de proposer un parcours résidentiel.
- Il préconise aussi que soit étudié le développement social et commercial et renforcé le travail engagé sur la réussite éducative (11 sur 12 écoles d'Oyonnax sont en REP).
- L'ANRU contribuera au financement de 2,5 ETP pour la conduite du projet.
- Il contribuera (avec la Caisse des Dépôts) à près de la moitié du coût des études urbaines sur Oyonnax et Bellignat, sur le marché local du logement, sur la réhabilitation du centre culturel Aragon.
- Une contribution a été immédiatement accordée pour l'aménagement de la maison du projet à Bellignat par la Semcoda. Celle-ci prévoyait une opération de réhabilitation de son patrimoine à la Plaine. Cette opération attendra pour être intégrée dans le plan de rénovation.
- Enfin, elle contribuera à la démolition de 109 logements de Dynacité à la Forge. Ils correspondent aux trois tours, vides depuis 2011 et en attente de démolition pour cause de soupçon d'amiante. L'ensemble de ces objectifs doit être mené en un peu moins de deux ans. L'avis de l'ANRU fixe à septembre 2018 la présentation et l'examen du nouveau projet de convention. ●

MICHEL PERRAUD, MAIRE D'OYONNAX ET PRÉSIDENT DE DYNACITÉ

« Nous avons destins liés. »

Ce que le comité d'engagement a dit de la Forge vous a touché ?

J'ai été très heureux de l'entendre dire que l'opération menée à la Forge depuis 2009 « a métamorphosé le quartier dont l'image s'est radicalement et positivement transformée ». Nous avons réhabilité 347 logements, permis de réduire de moitié les charges énergétiques, démoli 45 logements qui ont aéré le quartier. Nous avons ouvert le quartier sur lui-même et sur la ville. Avant d'être maire et président de Dynacité, j'ai été son chef d'agence à Oyonnax. La Forge, ça me parle.

Est-elle devenue le symbole du renouveau d'Oyonnax ?

Je fêterai l'an prochain mes dix ans à la tête de la ville. En dix ans, nous avons été gâtés ! J'ai fait face à trois chantiers qui se tiennent : affronter la crise économique qui frappe depuis 2009, adapter nos budgets à des ressources en forte baisse sans aug-

menter l'impôt, relever le défi des handicaps sociaux qui se cumulaient et s'accumulaient. Depuis dix ans, nous nous battons sur tous les fronts : l'éducation, la parentalité, les inci-

alités, l'emploi, l'insertion, la formation... La Forge symbolise cette rage d'inverser les indicateurs négatifs. Rénovation urbaine et renouvellement social sont liés.

Espérez-vous ce second programme de rénovation ?

Nous n'avions pas encore terminé la Forge que j'avais déjà en tête la Plaine. La décision prise par le comité d'engagement est une victoire méritée. Je peux vous dire que je n'ai pas lâché sur la démolition des trois tours qui nous a été accordée. Nous n'avons jamais cessé de nous battre. Je pars du principe que tout est bon pour ma ville et que tout se tient : la Forge et la Plaine, les quartiers et le centre-ville, la ville et le territoire, le parc social et le parc privé, le développement commercial et le développement démographique. Même le centre culturel Aragon ou les friches de la Sernam seront impactés. Tout le monde a compris que nous avions destins liés. ●



MARC GOMEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DYNACITÉ

« Nous avons une longueur d'avance. »

→ Pour Marc Gomez, Dynacité a atteint un niveau d'expertise en matière de rénovation urbaine « Sans revendiquer d'être le bon élève de la classe, mais plutôt un partenaire fiable et expérimenté. » Les chiffres parlent : huit opérations d'envergure bouclées en 2015 pour un montant total de 127 M€, couverts à hauteur de 94 M€ par Dynacité.

Le nouveau programme national de renouvellement urbain retient cinq quartiers prioritaires pour Dynacité : trois d'intérêt national (la fin de la Forge et la Plaine à Oyonnax, Ville nouvelle à Rillieux, Le Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin) ; deux d'intérêt régional : le Pré des Saules à Bellignat et les Courbes de l'Albarine à Châtenay-Habitat qui vient de fusionner avec Dynacité au 1^{er} janvier 2017. Il faudra dans tous les cas mettre la main à la poche pour certaines études, l'ingénierie de projet et, par la suite, pour les travaux.

Le directeur général de Dynacité propose une démarche qui dépasse largement les périmètres habituels d'intervention qui se limitaient au patrimoine du bailleur et ignoraient la notion de parcours résidentiel : « Aujourd'hui, on doit aller au-delà de la cellule logement pour s'inscrire au quartier, à la commune, au territoire. Une approche en phase avec les études urbaines et sociales, l'analyse du marché du logement qu'il va falloir mener pour la Plaine et le Pré des Saules. Pour Marc Gomez, équipe dédiée (deux responsables de projet et cinq directeurs de territoire) ne veut pas dire électrons libres : « Nous sommes en mode projet, en interface avec l'interne et l'externe, en particulier les collectivités locales et les conseils citoyens. Le management RU est complètement immergé dans les équipes. Cela permet un pilotage stratégique et opérationnel de grande qualité. » ●

LES 8 PROJETS ACHEVÉS EN 2015

- **Arbent, Le Planet**
 - **Bellegarde, Beauséjour**
 - **Belley, le Clos Morcel**
 - **Miribel, Le Tréve**
 - **Meximieux, Carronnières**
 - **Ferney Voltaire, Tattes**
 - **Oyonnax, La Forge** (la démolition en cours de tours)
 - **Rillieux la Pape, Ville Nouvelle**
- Soit :
 - 700 logements démolis
 - 1 730 logements réhabilités
 - 1 730 logements reconstruits
 - 1 730 espaces extérieurs requalifiés

LA PLAINE ET LA FORGE EN CHIFFRES

→ Avec 4 600 habitants, la Plaine et la Forge logent un cinquième de la population oyonnaxienne ; 20 % des habitants sont étrangers, 43 % sont ouvriers, 28 % ont moins de 20 ans (sans diplôme à 38 %, sans emploi à 50 %).



De nouveaux foyers alliant hébergement et accompagnement socio-éducatif

LE SUIVI ET LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS POUR ADULTES HANDICAPÉS RELÈVE DU DÉPARTEMENT. C'EST L'UN DES VOILETS DE LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP, COMPLEXE ET PARTENARIALE.

En 2015, l'âge moyen des adultes bénéficiaires d'une aide au titre du handicap* était de 53 ans dans l'Ain, avec pour la tranche 60/66 ans une hausse de plus de 86 % en trois ans. L'espérance de vie des personnes handicapées s'accroît. D'où la nécessité de développer des lieux de vie adaptés. Les foyers d'hébergement sont réservés aux moins de 60 ans, tout comme les ESAT (établissements et services d'aide par le travail). Aller ensuite dans une maison de retraite classique, où la moyenne d'âge dépasse plutôt les 80 ans et où la prise en charge du handicap et l'accompagnement socio-éducatif ne seront forcément pas les mêmes que dans un établissement spécialisé ? Aller dans une MAS (maison d'accueil spécialisée), au côté de résidents polyhandicapés et gravement dépendants ? Là n'est pas la vocation première de ces établissements. « Il y a un besoin de lieux intermédiaires pour les personnes handicapées dites vieillissantes en raison simplement de l'âge ou du vieillissement prématuré lié au handicap, avec une plus grande fatigabilité parfois dès 40 ans, qui ne peuvent plus suivre le rythme en ESAT mais qui sont habitués à avoir des activités », confirme Muriel Rauturier, directrice de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Certes, au fil du temps, de par leur secteur d'implantation, leur proximité avec des structures pour personnes handicapées – et le naturel vieillissement de leur public engendrant des

problématiques de handicap –, des maisons de retraite se sont adaptées, ont créé des unités spécifiques. « Les personnels se forment ; en cas de difficulté, ils font appel aux centres médico-psychologiques. Des conventions peuvent être signées avec le CPA », précise Annie Paganelli, responsable du domaine Établissements. Les projets de création, extension, transformation sont suivis, validés et soutenus par le Département (qui gère une large partie des aides aux personnes âgées et aux personnes handicapées, et les dotations aux établissements) et l'État (qui gère la partie soins).

Un deuxième foyer spécialisé va ouvrir en 2018

En 2008, l'Adapei de l'Ain avait apporté une première solution spécifique en ouvrant le foyer des Quatre Vents, de 30 places, pour personnes handicapées vieillissantes, à Bourg-en-Bresse. Une dynamique à poursuivre : en 2015, son étude de besoins menée au sein de ses établissements recense 136 places à créer dans l'Ain d'ici 2020 ! Un deuxième foyer est en cours de création, à Oyonnax. ● A. P.

* Ayant un droit ouvert à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) : RQTH (reconnaissance de la qualification de travailleur handicapé), AAH (Allocation adulte handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), carte de stationnement, carte d'invalidité.

→ Lancé par l'Adapei en 2015, le projet de création d'un établissement pour personnes handicapées vieillissantes, sur le site de l'ancien hôpital d'Oyonnax, prend forme : la première pierre du vaste bâtiment, réalisé par la Semcoda, a été posée le 10 décembre. Il comprendra, d'un côté, un foyer de vie de 40 places et, au sein d'une autre aile, avec entrée séparée, une mini-MAS de 8 places. La proximité avec le Centre hospitalier du Haut-Bugey permettra de mutualiser des services logistiques et faciliter la prise en charge médicale des résidents. Ouverture prévue en 2018. Coût de l'opération : 6 877 787 €. Le budget de fonctionnement relève du Département pour la partie foyer de vie, de l'ARS pour la mini-MAS.



AU FOYER DES QUATRE VENTS

« On est des jeunes vieux »

Ils sont aujourd'hui 17 hommes et 13 femmes, de 60 à 73 ans. « On est des jeunes vieux ! » rappellent les résidents du foyer des Quatre Vents. Jeunes et dynamiques. La plupart vivaient auparavant en foyer d'hébergement de l'Adapei, aux quatre coins de l'Ain. Ici, ils apprécient la proximité du centre-ville burgien et ses multiples activités. Les plus autonomes sortent seuls, en prévenant simplement les éducateurs.

Sorties et animations rythment la vie de tous : ateliers gym douce, karaoké, pétanque, percussions avec Résonance Contemporaine, balades en ville, randonnée, peinture et cuisine au pôle Amédée Mercier, atelier danse à Domagne... Depuis que le club des aînés municipal s'est installé juste en face, de l'autre côté de la rue, de nombreux résidents le fréquentent. L'un d'eux, qui n'osait plus sortir, ne rate plus un concours de belote ! Tous adorent participer aux événements festifs de la ville : illuminations de Noël, Glorieuses, exposition Arts Bis, Saint-Cochon, matches de la JL Basket...

Le partenariat avec l'ADEA offre également l'occasion d'autres sorties, ville ou nature, et

ateliers créatifs animés par les élèves-éducateurs. Au sein du foyer, chacun aménage sa chambre à son gré et vit à son rythme. Pas d'heure imposée pour le petit-déjeuner, qui se prend dans l'espace de vie commun aménagé à chaque étage de dix chambres. À midi, résidents et éducateurs déjeunent ensemble, dans la vaste salle du rez-de-chaussée.

Un accompagnement individualisé

Une équipe éducative de neuf AMP (aides médico-psychologiques) et deux éducateurs spécialisés veille sur le bien-être des résidents. Une infirmière assure la « bobologie », le suivi du dossier médical. Des professionnels de santé et l'équipe mobile du CPA interviennent sur demande.

Le projet de vie de chaque résident, qui définit ses besoins d'accompagnement, est réactualisé chaque année. Au fil des huit ans d'existence de la maison, quelques résidents ont été réorientés en FAM ou autre établissement médicalisé, parfois l'un rejoint une maison de retraite pour se rapprocher de sa famille. Chaque départ est bien vite remplacé ! ●



→ Les résidents des Quatre Vents participent activement aux animations burgiennes. En juillet, ils étaient conviés au départ du Tour de France.

→ En mai dernier, les résidents des Quatre Vents ont accueilli les salariés de la Caisse d'épargne pour une Journée de solidarité, avec animations partagées.



SUR LE TERRAIN

Les établissements innovent

→ À Beaupont, le FAM Saint-Joseph, géré par l'Union d'associations Comité commun - santé bien-être, a élargi en 2010 sa capacité de 30 lits, réservés aux personnes âgées handicapées.

→ À Saint-Vulbas, un FAM de 20 places pour adultes handicapés vieillissants (dont 2 d'accueil temporaires, plus 2 d'accueil de jour), adossé à la résidence Claires-Fontaines, EHPAD public, a ouvert en 2014.

→ À Bellegarde, la Croix-Rouge a lancé un projet d'extension de l'EHPAD afin de créer une unité de 13 lits pour personnes

handicapées vieillissantes. L'Adapei s'est jointe au projet et apportera le concours de son équipe mobile.

→ À Corbonod, le Clos de Grex est géré par l'Union d'associations Comité commun - santé bien-être. Il comprend un EHPAD, un foyer de vie et un FAM. L'EHPAD de 84 lits sera reconstruit avec une prise en charge différenciée mais intégrant une sectorisation de la prise en charge avec une unité de 42 lits (l'EHPAD classique) et une unité dans laquelle il y aurait une reconnaissance de la spécificité liée à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

EN BREF

→ Plan Handicap

Le Schéma départemental des personnes handicapées – document obligatoirement établi tous les cinq ans –, dresse l'évolution des besoins, le bilan de l'offre existante, les perspectives. En complément du Schéma 2015-2020, le Département va plus loin : dans le même esprit volontariste que le Plan séniors, qui permet de définir des axes prioritaires, lancer et soutenir de nouvelles actions, un Plan Handicap sera signé au premier semestre 2017.

HANDICAP

Des actions multi-facettes

AIDES INDIVIDUELLES, ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT, TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ, TRANSPORT... LE DÉPARTEMENT EST LE PRINCIPAL FINANCEUR DE LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP, AU CÔTÉ DE L'ÉTAT. LE POINT SUR QUI FAIT QUOI.

MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

→ Lieu ressource pour toutes les personnes handicapées, porte d'entrée pour l'accès aux droits, la MDPH informe, accompagne et suit toutes les demandes d'aide. Son fonctionnement est cofinancé par le Département (+ de 600 000 €), la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et l'État.

→ **Hébergement et accompagnement en établissements et services médico-sociaux**
47,5 M€

→ **Allocations individuelles (PCH, ACTP)**
16,6 M€

AIN
le Département

Total 2016 : 64,1 M€, soit 29 % du budget de la solidarité

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

L'Ain a créé un poste de chargé de mission Handicap et accessibilité, et est cité en exemple au niveau national comme l'un des premiers départements en France à avoir élaboré et mis en place son Agenda d'accessibilité programmée.

→ Accessibilité

- Schéma directeur d'accessibilité / Agenda d'accessibilité programmée (Sd'Ap)
- Mise aux normes des bâtiments départementaux (collèges, musées...) accueillant du public et des arrêts de cars. Budget total programmé : 16 M€, dont 6 M€ pour les arrêts de cars.
- Aide aux communes pour des travaux de mise en accessibilité

→ Transport

Transport des élèves et étudiants handicapés fréquentant un établissement scolaire : 4,4 M€ (610 élèves).

→ Emploi

Le Département soutient les actions pour l'insertion et l'emploi des personnes handicapées, y compris en interne. Taux d'emploi de travailleurs handicapés dans ses services : près de 6 %.

Versement des aides

Département	PCH (prestation de compensation du handicap)	13,8 M€*
	ACTP (allocation compensatrice tierce personne)	2,8 M€*
Caf*	AAH (allocation adulte handicapé)	51,7 M€**
	AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé)	6,5 M€**
	AJPP (allocation journalière de présence parentale)	0,7 M€**

* Budget 2016

** Au titre de l'Etat. Chiffres 2015.

Qui finance quoi ?

AIN
le Département
au titre de l'aide sociale

Le résident (selon ses ressources)

FOYERS

AIN
le Département
au titre de l'aide sociale

L'assurance maladie (au titre du forfait soins)

FAM

AIN
le Département
au titre de l'aide sociale

SAVS

AIN
le Département
au titre de l'aide sociale

L'assurance maladie (au titre du forfait soins)

SAMSAH

La MDPH est la porte d'entrée de l'accès aux droits.

Bénéficiaires	2012	2015
RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)	12 019	15 918
AAH (allocation adulte handicapé)	6 755	8 100
Carte de stationnement	5 829	8 412
Carte d'invalidité	6 280	7 729
PCH (prestation de compensation du handicap)	1 886	2 451
dont aide humaine	1 257	1 644

→ Plus de 5 % de la population de l'Ain (33 935 personnes) ont un droit en cours à la MDPH (pour 47 % d'entre eux, la RQTH). Plus de la moitié des demandes de carte de stationnement ou d'invalidité concernent des personnes de plus de 60 ans.

Où sont orientés les adultes handicapés ?

	2012	2015	Nbre places
Maison d'accueil spécialisée (MAS) et/ou	258	276	174
Foyer d'accueil médicalisé (FAM)	422	495	334
Foyer de vie	367	467	165
Foyer d'hébergement	747	816	617
ESAT	1 528	1 676	989
SAJ - Accueil de jour	313	436	183
SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour personnes handicapées)	147	201	62
SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale)	872	1 096	515
Aménagement Creton	31	50	en IME

Innovation mode d'emploi

La Commerderie réinvente le commerce local

Image des conciergeries d'entreprise, qui proposent aux salariés divers services sur leur lieu de travail, Domb'Innov a lancé en octobre, sur deux communes, une « Commerderie » offrant un tiroir de services aux habitants, en partenariat avec des artisans et producteurs locaux, l'Épicerie solidaire, l'Atelier de Jeannette, la recyclerie... A Toussieux, elle s'installe le mardi et jeudi, de 15 à 19 h, au rez-de-chaussée de la mairie. On peut y acheter divers produits, du pain bio, des paniers de légumes, déposer du linge à laver ou repasser, des chaussures à réparer (à récupérer la semaine suivante)... « Le but est de soutenir le commerce de proximité, le réinventer, adapter l'offre aux besoins, être un lieu de rencontre pour échanger et s'entraider », souligne Blandine Berchoux, chargée de projet.

La Commerderie crée aussi des commerces éphémères, telle une Journée beauté, transformant une salle de classe en un convivial salon de coiffure, maquillage, soins des mains, créations couture, bijoux, mobilier recyclé...

À Saint-Nizier-le-Désert, l'épicerie tabac multi-services La pt'ite tentation, ouverte en 2015 par Elsa Barbenton, est point-relais de la Commerderie : « Des personnes âgées ont amené leurs couettes à laver. La couture est très demandée aussi. Une personne était intéressée par la réparation informatique. D'autres sont venues pour l'affûtage de couteaux. » En facilitant le quotidien des habitants, le lieu dynamise aussi la rencontre et l'échange. « Le samedi, des mamies et des mamans ont pris l'habitude de se retrouver pour boire un thé. Des gens qui travaillent pas loin s'arrêtent pour le café. On me demande des adresses d'artisans locaux. » Dans la vaste arrière-boutique, des animations (ateliers créatifs, journées beauté...) sont en projet.

En décembre, la Commerderie comptait une cinquantaine d'utilisateurs, dont une quinzaine d'abonnés.

Tél. 06 37 74 01 38

www.facebook.com/lacommoderie
lacommoderie@valhorizon.fr

© J.J. Pauget

AIN360 : EXPRIMEZ-VOUS !

Lancée par le Département début 2016, l'appli de dialogue citoyen Ain360 fait partie des 36 projets nominés aux Victoires des Acteurs publics 2016, qui récompense les meilleures initiatives en matière de modernisation et de performance du service public. La remise des trois Victoires finales a lieu le 2 février à l'Assemblée nationale. Application gratuite pour smartphones et tablettes, téléchargeable sur Apple Store et Play Store, Ain360 se veut une réponse innovante aux attentes des habitants, pour une démocratie locale plus directe, interactive, transparente, réactive. À son actif, déjà plus de 20 000 votes et 600 utilisateurs.

ENFANTS SOLEIL CHERCHE DES PARTENAIRES POUR UNE RÉSIDENCE MIXTE ET MULTIGÉNÉRATIONNELLE

Testé grâce au soutien du REAAP, l'espace Enfants Soleil poursuit son chemin : l'association fondée dans l'Ain par quelques parents d'enfants trisomiques a beaucoup œuvré pour leur scolarisation et la présence d'auxiliaires de vie scolaire dans les classes, aussi pour que l'entourage porte un autre regard sur eux. Ces parcours « en milieu ordinaire » ont donné lieu à de belles réussites et il est normal que ces enfants devenus adultes songent maintenant à leur indépendance par rapport à la famille et à l'autonomie par rapport aux établissements.

Enfants Soleil milite pour la création d'une résidence participative mixte où de jeunes trisomiques trouveraient leur place. L'association a invité son homologue d'Arras, Down'Up, à venir présenter l'expérience qu'il mène à l'îlot Bon-Secours. Une initiative multigénérationnelle – la crèche côtoie les appartements pour personnes âgées – très convaincante et bien mise

en valeur dans les médias. L'échange avec son représentant et la salle a été très éclairant.

Le concept ne se contente pas d'être novateur dans la forme, il l'est aussi dans le fond : l'autonomie n'est pas sous contrôle ; elle accepte la présence bien cadrée d'une coordinatrice qui n'est ni une éducatrice ni une tutrice. Elle doit conduire à l'indépendance individuelle et au respect du droit de vivre parmi les autres, ne serait-ce, comme l'écrit Enfants Soleil, parce que les jeunes trisomiques ont de véritables compétences relationnelles et qu'ils donnent aux autres autant qu'ils reçoivent. Beaucoup de parents et de partenaires ont répondu à l'invitation de l'association qui souhaitait aussi présenter son projet aux bailleurs sociaux et aux élus. La commune de Saint-Denis-lès-Bourg, qui réfléchit depuis longtemps à la complexité de l'habitat participatif, semble intéressée par ce projet.

→ FICHE ACTION



→ « Trois leviers essentiels d'accès à l'emploi existent : la qualification et l'offre, l'articulation des temps de vie familiale / professionnelle / personnelle, l'élargissement des choix professionnels », rappelle Christine Piotte.

Concilier garde d'enfants et accès à l'emploi

LE CIDFF DE L'AIN FAIT SE RÉUNIR LES PROFESSIONNELLS DE L'INSERTION ET DE LA PETITE ENFANCE POUR ACTIONNER ENSEMBLE LES LEVIERS VERS L'EMPLOI DES FEMMES.

LE CIDFF, EN PRATIQUE

→ **Mission :** le CIDFF a pour objectifs de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

→ **Actions :** il reçoit le public au siège à Bourg-en-Bresse et tient des permanences mensuelles (informations juridiques, emploi/formation) dans près d'une quinzaine de lieux dans l'Ain. Il organise des informations individuelles et collectives sur l'accès aux droits, à l'emploi, des actions de sensibilisation des professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, entreprises, acteurs de l'insertion et l'emploi...) sur l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, les violences...

→ **Équipe :** le conseil d'administration de l'association comprend des représentants de l'Union régionale des CIDFF, de l'État, la Caf, la Ville de Bourg, l'UDAF, Couples et familles... L'effectif salarié réunit une équipe pluridisciplinaire de 13 personnes : 6 chargées d'accompagnement à l'emploi, 3 juristes, 1 médiatrice familiale, 1 chargé d'éducation au respect et à l'égalité hommes/femmes, 1 secrétaire, 1 directrice. **100, place Louis Blériot 01000 Bourg-en-Bresse Tél. 04 74 22 39 64 www.cidff01.fr**

→ Au menu des échanges entre professionnels de la petite enfance, de l'accompagnement social et de l'insertion, le 4 octobre : des infos pratiques sur les modes de garde, les prises en charge financières, la gestion des temps...



→ Une étude

Pas toujours simple de concilier garde d'enfants et accès à l'emploi : suite au constat exprimé par les structures d'insertion, le CIDFF de l'Ain, avec la Délégation départementale aux droits des femmes et le Département, avait lancé fin 2013 une première enquête. L'action s'est accentuée en 2014, avec la mise en place d'un groupe de travail copiloté par l'État, le Département et la Caf, intégrant des associations d'insertion. Soutenue par les CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) de l'agglomération bourgienne et de la Côtère, la réalisation d'une étude sur la garde d'enfants en horaires spécifiques, incluant diagnostic et préconisations, a été confiée à l'École de santé du Sud-Est. Présentés fin 2015, les résultats font ressortir notamment la méconnaissance des dispositifs par les familles, la rigidité des modes de garde, l'absence de lien entre les acteurs de l'emploi et ceux de la

petite enfance.

Certes, des initiatives locales existent : « Des crèches à horaires atypiques se sont montées comme la microcrèche Ceyzé-Mômes, des crèches d'entreprises. Les services petite enfance de Bourg, des assistantes maternelles à Montluel, peuvent accueillir des enfants en horaires spécifiques. Le nouveau dispositif de réservation de places VIP (à vocation d'insertion professionnelle) dans les crèches va démarrer à l'espace petite enfance de la Reyssouze à Bourg » souligne Christine Piotte, directrice du CIDFF.

→ Des rencontres

L'étude a boosté les rencontres, facilitant l'articulation et créant de nouveaux liens entre les sphères économique et sociale. Le 4 octobre, le CIDFF, la Caf et la Ville de Bourg, conviaient les professionnels de la petite enfance, de l'accompagnement social et de l'insertion, à une matinée sur « L'accueil du jeune enfant :

un levier essentiel pour l'accès à l'emploi ». Parmi la quarantaine de présents, Pôle Emploi, l'USIE, les centres sociaux, Tremplin, le Fat-Orsac, l'ADMR, des services de garde d'enfants, municipaux ou non, le FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire...). Autour des stands de chacun et des interventions, les échanges sont allés bon train. Bilan positif. L'action sera reconduite, sur d'autres territoires de l'Ain.

→ Des ateliers

Toute l'année, le CIDFF organise des ateliers sur l'articulation des temps de vie professionnelle / familiale / personnelle, auprès de divers publics : groupes Repartir, bénéficiaires du RSA, Points Info Emploi... Au programme également : des ateliers « Compétences au féminin » (à Bourg et Oyonnax) et « Femme, mère, le choix de l'emploi » (à Bourg). ●



→ La microcrèche Ceyzé-Mômes, créée par l'ADMR à Ceyzériat, accueille les enfants de 6 à 22 h.



→ Les structures d'insertion, telles l'association Tremplin, participent à l'action.

11^e Rencontres d'Interaction → → → →

Pauvreté et Précarité dans l'Ain (Acte 2)

Du constat à l'action



PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ DANS L'AIN

LES 11^{ES} RENCONTRES D'INTERACTION

Ce dossier n'est pas une synthèse à destination de tous ceux qui s'intéressent à ce sujet sensible de la pauvreté et de la précarité et qui n'ont pu assister aux Rencontres d'Interaction. Ce n'est pas non plus un résumé en images. Nous avons voulu au contraire, pour en rendre compte, privilégier des moments rares (les témoignages vidéo ou dans la salle), retenir l'essentiel des interventions de Nicolas Bérut (l'enquête et l'analyse) et de Serge Paugam, dégager les points saillants du débat et - surtout - lister les propositions d'actions formulées de cette deuxième édition (après le rendez-vous de 2010). Elle sont pour nous la justification première de cette deuxième édition, celles qui devront la prolonger rapidement. Voici donc un retour sur ces Rencontres denses et diverses. Elles ont monopolisé beaucoup d'énergies. Elles ne devront pas décevoir beaucoup d'espairs.

COMPTE-RENDU : ANNICK PUVILLAND, AGNÈS BUREAU, CHRISTOPHE MILAZZO, ALAIN GILBERT
REPORTAGE PHOTO : JEAN-JACQUES PAUGET

Témoignages vidéo, interventions dans la salle : nous donnons la parole en entrée à ceux qui vivent des situations de pauvreté et de précarité et qui acceptent d'en parler. Ces paroles donnent encore plus de relief aux chiffres de l'état des lieux 2016 que nous présentons dans ses grandes lignes.

ÉCOUTER

► Ressources



« Il faut beaucoup d'énergie pour arriver à vivre avec le RSA. On est obligés de calculer, on a des faux-frais qui nous mettent dans le rouge. C'est angoissant, c'est épuisant. » Pierrette

► Soutien



« Un travail, c'est énorme. On sait pourquoi on se lève. On voit des collègues, des clients. Heureusement, on a des structures qui nous soutiennent, pour des papiers, des coups de fil aux administrations... » Jean-Marc

► Incompréhension



« On a un peu mis tous les gens aux RSA dans le même sac. Les gens pensent qu'on ne veut pas travailler. Dans mon cas, seule mon assistante sociale connaît vraiment ma situation et mon parcours. » Florence

► Sans a priori



« Si j'étais député ou maire, je serais plus à l'écoute des jeunes. Ce qui faciliterait la vie des gens ? Ça serait de ne pas regarder d'où ils viennent ou ce qui s'est passé avec leur famille, les prendre tels qu'ils sont. » John-Eric

Cinq ans après

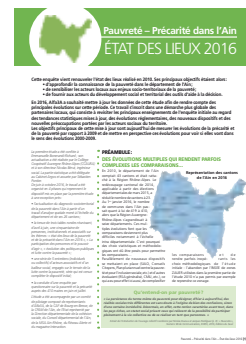
► ENQUÊTE Pauvreté/Précarité Zoom sur l'état des lieux 2016

L'enquête 2016 révèle que l'Ain reste un territoire attractif malgré la crise. En sept ans, sa population a augmenté de 9 %. Son taux de pauvreté (10,3 %) reste relativement faible au regard des moyennes nationales (14,1 %) et régionale (12,1 %) et le place au 10^{ème} rang des départements « les plus riches » en Auvergne Rhône-Alpes. Mais derrière cette moyenne départementale, se révèlent de fortes disparités selon l'âge, les moins de 30 ans restant les plus touchés (15,3 %).

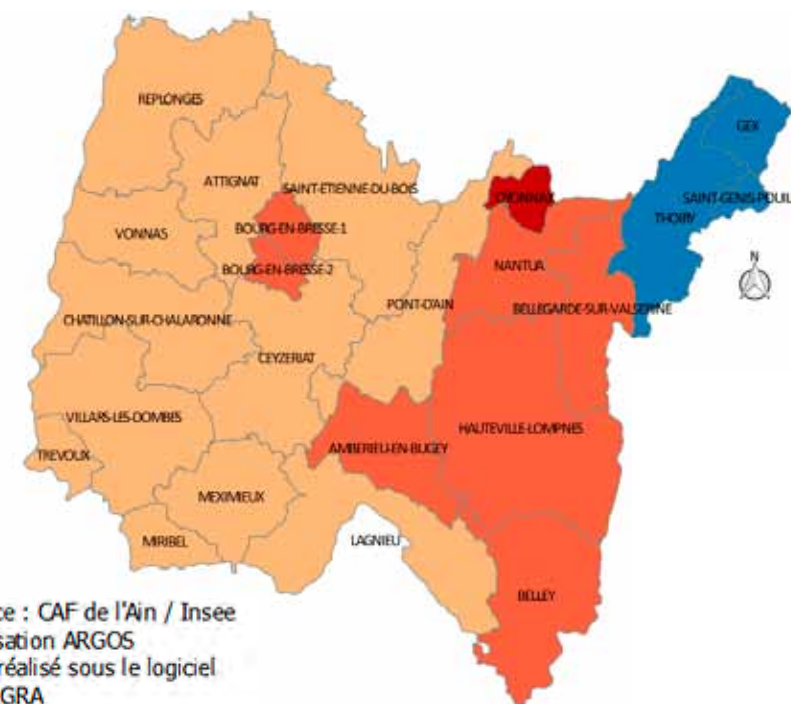
L'intensité de pauvreté, passée de 18,3 en 2007 à 19,4 en

2011, est plus forte dans l'Ain que dans les autres départements de Rhône-Alpes. Le revenu médian disponible par unité de consommation reste plutôt élevé (21 122 €), mais avec de fortes inégalités de revenu au sein de sa population. Cette tendance s'accroît, comme le montre aussi l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA (+ 34 %) et de l'AAH (+ 21 %). Le taux de chômage (7,3 %) reste inférieur à la moyenne nationale (10 %) et régionale (8,9 %) mais le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (inscrits sans

emploi) a augmenté de 56 % en six ans. Depuis 2010, la hausse des dépôts de dossier de surendettement est de 17,4 % (contre 2,3 % à l'échelle régionale). En 2015, la commission de coordination des actions de prévention des expulsions a traité 845 dossiers. Depuis 2007, le nombre d'assignations pour impayés de loyer a augmenté de 25 %. De nouvelles problématiques de précarité apparaissent : les migrations récentes, la souffrance psychique, le non accès aux droits.

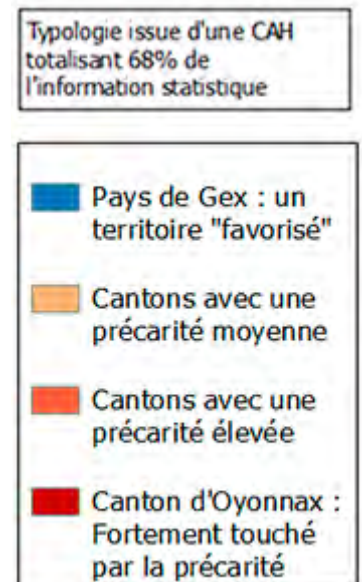


La synthèse de l'enquête Pauvreté - Précarité dans l'Ain 2016, en 8 pages, est en ligne sur le site Internet www.interaction01.info L'enquête complète sera disponible, en version papier et numérique, en février.



Source : CAF de l'Ain / Insee
Réalisation ARGOS
CAH réalisé sous le logiciel TANAGRA

Typologie de la précarité dans l'Ain



Comme en 2010, Serge Paugam est venu avec son regard de directeur d'études à l'EHESS, directeur de recherche au CNRS et responsable de l'équipe sur les inégalités sociales. Celui qui se décrit comme « en bordure de son sujet : ni dans le cercle, ni en dehors mais à sa limite » venait apporter son éclairage sur la pauvreté, la précarité et la solidarité. Trois sujets qu'il maîtrise depuis sa thèse sur la disqualification sociale.

COMPRENDRE



Serge Paugam s'est dit impressionné par le travail réalisé qui mériterait d'être répété dans d'autres départements. Il a tenu à rappeler que, face à l'accélération du changement social, « nous sommes en besoin de bousssoles ». Il n'a pas oublié de saluer la richesse des enseignements des tables rondes.

► Serge Paugam



« L'approche de Serge Paugam nous a permis de prendre de la hauteur, d'apporter un regard humaniste, de sortir du seul problème économique. »
Olivier de Vesvrotte

Décryptages

Pauvreté / précarité : de quoi parle-t-on ?

Premier constat : pauvreté et précarité sont toujours pertinents en 2016 malgré la prise d'importance des notions de vulnérabilité et d'adversité. Ils le sont d'autant plus que l'enquête a pris en compte d'autres indicateurs de pauvreté tels que les expulsions locatives ou le surendettement dont la hausse a été huit fois plus importante dans l'Ain qu'en France.

Pour autant, l'un des termes les plus importants est tout autre : paradoxe. Côté pile, un taux de pauvreté de 20% inférieur à celui de la Région et une situation en amélioration pour les personnes âgées. Côté face, des inégalités importantes, la deuxième pauvreté la plus intense de la région et des jeunes lourdement impactés.

► Olivier de Vesvrotte



« Il ne peut y avoir de société développée si elle n'est pas aussi solidaire. »

Quand les maires ont la parole

Comme en 2010, les maires étaient invités à répondre à un questionnaire. Avec 91 réponses reçues (23 % contre 36 % en 2010, désintérêt des élus), le premier constat permet de s'interroger sur un possible désintérêt des élus au regard de cette question.

Le deuxième constat porte sur l'existence de situations de pauvreté : elles sont reconnues par les élus avec le même taux d'existence qu'en 2010 : 63 %. Les familles monoparentales demeurent pour 50 % des maires le public le plus touché, suivies comme en 2010 des personnes âgées (40 %). Avec 25 % des réponses, les jeunes adultes augmentent de cinq points. Les difficultés économiques constituent toujours une caractéristique dominante de ces situations.

L'intérêt des élus pour de nouveaux dispositifs participatifs n'a été une question pertinente : la réponse « J'y suis favorable » arrive première alors que les oppositions concernent moins de 3 % des élus. Mais la participation des usagers reste « difficile à mettre en œuvre » pour 26 % des élus, alors que 25 % n'ont pas répondu.

■ Des liens qui libèrent

« Mon sujet de recherche, c'est le lien social. » Pour Serge Paugam, la pauvreté et la précarité ne peuvent être réduites à leur dimension économique. Quoi de plus normal pour un sociologue ? Pour lui, l'action destructrice de la crise sur les liens sociaux rend indispensable le renforcement des solidarités. C'est là qu'entre en jeu le concept de disqualification. Les bouleversements de l'économie mettent un terme à l'illusion d'une condition salariale homogène. La société marquée par les liens organiques, basés sur le travail, est déséquilibrée. Seule solution : travailler sur les autres liens pour ne pas s'effondrer et réduire les inégalités. C'est à la filiation, aux liens électifs (amitié, amour) ou citoyens (la participation à une communauté politique), de compenser. Or, pour les individus à la périphérie de la société, cet entrecroisement entre les différents liens ne se fait plus.

Il s'agit alors de trouver un équilibre, lui aussi, précaire. « Être autonome tout en étant lié aux autres » comme le précise Serge Paugam. Encore un paradoxe ? Non, car comme il l'explique : « Nous sommes tous des êtres solidaires engagés dans des actes de confiance ». Pour lui, les liens sont une protection vitale qui ne doit pas faire oublier le besoin de reconnaissance. Il faut pouvoir « compter sur » mais aussi « compter pour » quelqu'un.

Sans reconnaissance, les liens sociaux peuvent fragiliser, opprimer à travers des situations de subordination et de domination. Une précarité qui se manifeste aussi, notamment pour les plus jeunes, dans l'absence de perspectives, de garanties quant à l'avenir. Pour Serge Paugam, lutter contre la précarité, c'est construire des liens qui libèrent en offrant protection et reconnaissance.

► DÉMARCHÉ



Dans son introduction, Olivier de Vesvrotte, directeur général d'Alfa3a, a rappelé le caractère foncièrement partenarial de l'enquête qu'elle est de nouveau financée, et des Rencontres : « Nous avons une nouvelle fois été soutenus par les services de l'État, par le Conseil départemental, par la CAF, la CPAM, la MSA, et par les associations du Collectif Alerte.

Tous se sont réunis à plusieurs reprises dans un comité de pilotage, animé par le magazine Interaction. Même si les comparaisons sont parfois difficiles, l'état des lieux doit permettre d'ajuster les politiques d'action sociale pour les adapter au plus près des réalités de terrain et au plus proche des besoins des personnes précarisées.

Une pensée particulière enfin pour tous ceux qui connaissent aujourd'hui des situations de pauvreté ou de précarité, à qui nous dédions cette étude et cette journée, en espérant qu'elles permettent de dégager des pistes d'action pour s'attaquer efficacement et durablement aux causes de l'exclusion.

De forts moments de débat ont ponctué la journée : questions à Serge Paugam, ateliers du matin – les trois se révélant fort actifs et appréciés –, tables rondes de l'après-midi. Des échanges, sont ressortis les mots : proximité, territorialité, participation, concertation, partenariat...

DÉBATTRE

► Trois ateliers, deux tables rondes



Que pouvons-nous changer ? La question était au cœur des trois ateliers du matin. La synthèse a ouvert les échanges de l'après-midi.

► Damien Abad, président du CD



« La métropolisation, avec la proximité de Lyon et Genève, a-t-elle aider ou non ? »

► Philippe Abel, DDCS



« La territorialisation est le mot-clé »

► Bruno Savy, directeur de Soliha



« Se rend-on compte de ce que représente un retard de paiement de 48 h pour une personne en situation de précarité ? »

► Annaïg Abjean, directrice de la MRIE



« Le partenariat peut être producteur d'immobilisme ou de mobilisation. »

► Martial Do, directeur de Tremplin



« On demande aux structures d'insertion des résultats en termes de CDI ou un CDD de plus de 6 mois. Mais le marché du travail, c'est 80 % de CDD de moins de 6 mois ! »

Propositions

Le mille-feuille de structures administratives crée des ruptures dans l'accompagnement et le parcours de la personne. Plutôt qu'agir seul, il est vivement souhaitable et souhaité que les acteurs sociaux agissent en concertation, avec une vision globale de la personne.

Décloisonner : le mot est souvent revenu. L'action sociale doit être de proximité, mot qui rime avec territorialité et transversalité. **Petit bémol :** la population est de plus en plus mobile.

■ Intelligence collective

« Il y a nécessité absolue de faire participer les gens à la construction des projets, en tant qu'êtres intelligents, faire appel directement à leurs compétences » souligne un bénéficiaire du RSA, membre d'un groupe ressources, lors d'un atelier. « L'intelligence collective est importante », confirme Olivier de Vesvrotte. Mais comment amener les personnes à saisir cette possibilité de prendre part aux décisions locales ? s'interroge l'animatrice d'un de ces quatre groupes existant dans l'Ain.

Plus tard, dans la deuxième table ronde, Denise Darbon, présidente du CCAS de Bourg-en-Bresse, dira : « On ne peut plus se passer de la participation des usagers. Nous avons besoin de leur expérience, de leur expertise. Ce sont eux les utilisateurs du service. » Jean-Michel Ballard, directeur adjoint de la Caf, renchérit : « On peut parfois être tenté de penser à la place des usagers et être dans l'entre-soi. Dans l'action avec le CCAS de Bourg, il y a une véritable écoute des usagers, qui permet de faire évoluer les dispositifs et de débloquent des situations compliquées. » Et il invite à ne pas accuser le numérique de tous les maux : « Il permet d'accélérer le paiement des droits, de favoriser l'accès aux droits. »

À la table ronde suivante, Pascale Anglade, d'ATD Quart Monde, milite pour le « croisement des savoirs et la co-formation » : « Les personnes qui ont eu la vie dure ont un savoir tiré de leur expérience, aussi important que le savoir des universitaires et des professionnels de terrain. Elles peuvent nous apprendre. »



Trois questions interactives ont ponctué le débat. Invité à répondre via un boîtier numérique, le public a joué le jeu. À la question : « Êtes-vous favorable à l'expérimentation d'un revenu minimum d'existence pour les plus de 18 ans ? », 61 % ont répondu oui, 24 % non, 15 % sans avis.

► QUESTIONS

■ Question de genre

« La pauvreté vécue par l'homme est socialement différente de celle vécue par la femme » rappelle Pascale Guillet, déléguée départementale aux droits des femmes. « C'est une question très importante », réaffirme Serge Paugam. Personne ne dira le contraire mais le débat n'est pas allé plus loin.

■ Question d'âge

Quid des moins de 25 ans, qui n'ont pas même pas droit au RSA et sont de plus en plus nombreux sans ressources ? La nouvelle Garantie jeunes ouvre certes des pistes. « Mais tous ne sont pas prêts à aller tout de suite vers l'emploi », tempère un travailleur social. Faut-il ouvrir plus largement le RSA ? La question reste ouverte.

■ Question de mots

« Attention aux dangereux raccourcis de langage. Dire "place aux précaires" assimile l'état passager de précarité à un état durable. C'est très violent de dire : vous êtes pauvre », interpelle José Ormazabal, directeur de centre social.

■ Question de temps

L'accompagnement des personnes en situation de précarité nécessite une durée, un suivi. Or, les dispositifs sont limités dans le temps et exigent des résultats quantitatifs. Le paradoxe a été maintes fois soulevé.

■ Travail et/ou bénévolat ?

Les deux ne sont pas antinomiques pour lutter contre la pauvreté/précarité. La perte du lien travail a de nombreux

impacts, dont celui sur l'image de soi. Le bénévolat apparaît comme l'un des outils permettant de valoriser les compétences de la personne, lui redonner confiance en elle, la redynamiser. Mais attention à ne pas en faire une obligation... Et si un bénévole s'arrête car il a retrouvé un emploi, tant mieux : l'outil a fonctionné ! Quant au revenu universel, « il est défendu par des gens de gauche et de droite » avec la volonté de mettre l'accent sur la notion de citoyenneté, note Serge Paugam. « Mais il n'est pas sans danger. » À suivre.

La couleur était annoncée six mois à l'avance : ces rencontres ne se résumeront pas à la célébration publique des actions et des idées de chacun. Nous devons faire mieux qu'en 2010, où la qualité de l'enquête et des contributions n'avaient pas été suffisamment exploitées. Dont acte. Des pistes et des propositions d'actions nouvelles ont donc été collectées lors des trois tables rondes qui ont précédé les Rencontres et lors de la journée du 15 décembre. Des suites seront données avec un groupe de travail partenarial dès avril.

Extraits

« Je demande de ne pas laisser tomber les bénéficiaires du RSA même s'ils ont retrouvé un travail. »

« Limiter les sigles pour une meilleure compréhension des services. »

« Mettre en place un revenu minimum d'existence et uni-

fier les minima sociaux. »

« Organiser un "vis ma vie" entre élus, professionnels et allocataires. »

« Avant tout, lutter contre l'isolement et soutenir toutes les initiatives visant à recréer du lien social (ne laisser personne avoir le

sentiment d'être inutile). »

« L'engagement solidaire et le bénévolat peuvent être valorisés sous forme de crédits d'impôts pour les frais engagés ; ils pourraient permettre de prolonger des droits à indemnisation pour les demandeurs d'emploi. »

S'ENGAGER ET AGIR

► La maraude de la Croix-Rouge



« Aller au-devant des personnes à partir des indicateurs de vulnérabilité sans attendre que les personnes plongent dans la spirale de la pauvreté. Donc changer nos pratiques professionnelles. »

► Les Restos du Cœur



« Limiter les droits fondamentaux à la nourriture, au logement, au travail, c'est réducteur pour les personnes en situation de pauvreté. »

► Les Jardins d'Ambérieu



« Il ne faut plus les penser comme des personnes à aider mais comme quelqu'un duquel on peut apprendre. S'ils ne sont pas consultés, il y a un vide dans le puzzle, un pan de savoir qui manque. »

► Emmaüs



« Renforcer la prévention (en informant sur les droits) et limiter la répression (en évitant de devoir se justifier en permanence). »

Engagements

■ État: une contribution au Plan de lutte contre la pauvreté

La directrice départementale de la cohésion sociale avait clairement soutenu ces Rencontres, intéressée à verser l'enquête et les débats dans le pot commun du travail de territorialisation du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Elle y voyait un moyen de comprendre et d'agir. Corinne Gautherin n'était pas à Ambérieu, nommée dans le Grand Est à l'automne, mais Jean-François Fougnet, directeur par intérim de la DDCS, avait pris le relais : « Je m'engage à faire remonter dès janvier la synthèse des débats au Préfet de Région. » Les services de l'État reviendront autour de la table pour exploiter les suites de ces Rencontres.

■ Conseil départemental: banco pour les innovations

Le président Damien Abad s'est prêté à un exercice introductif inhabituel : des questions au lieu d'un discours. Oui, le Département est preneur de « bonnes pratiques » et prêt à étudier les propositions issues des Rencontres. « Je crois en l'innovation dans le domaine social » affirmait-il en rappelant le forum organisé à Bourg-en-Bresse sur ce thème en février 2017. Le Département est « le premier acteur en terme de solidarités ». « Nous défendons la logique des droits et des devoirs pour protéger notre modèle social et nous avons choisi d'augmenter les crédits des dispositifs d'insertion. »

► PROPOSITIONS

■ Reconnaître la valeur des activités non rémunérées

Coups de mains informels ou bénévolat organisé : ceux qui s'y adonnent contribuent à la société et développent des savoirs et des compétences. Pourquoi ne pas mieux les valoriser ? Une responsable ressources humaines d'une association a rédigé des fiches de postes pour ses bénévoles ; France Bénévolat délivre des « passeports bénévoles ».

■ Des interlocuteurs pour les travailleurs sociaux

Le développement des plateformes téléphoniques et des démarches en ligne prive aussi les travailleurs sociaux d'interlocuteurs en chair et en « voix ». Des correspondants dédiés ne pourraient-ils pas être joignables par les professionnels quand il faut s'expliquer sur une situation problématique ?

■ Des délais à raccourcir d'urgence

Ça vaut pour la mise en place d'une bourse étudiante, l'ajustement d'un montant de RSA, le versement des droits à la retraite ou un dossier d'aide au logement. Les délais génèrent a minima un surcroît de précarité. Vaste chantier – en terme d'organisation et de moyens – pour les administrations concernées.

■ Financer des actions construites localement

Les dispositifs nationaux doivent laisser de la place à des actions construites localement, adaptées aux besoins ou aux expérimentations issues du terrain. Et autoriser les financements correspondants.

■ Réduire les frais bancaires

Ils « enfoncent » des citoyens déjà au bord de la rupture. Règles d'application à revoir du côté des banques, culture bancaire à

acquérir côté usagers : les initiatives déjà en place sont à évaluer, la lutte contre le surendettement est à activer (exemples cités : « Finance et pédagogie » de la Caisse d'épargne, interventions de la Banque de France auprès de groupes de travailleurs sociaux).

■ Accueils de jour pour personnes âgées

Un directeur de maison de retraite réclame l'ouverture de places d'accueil de jour « accessibles financièrement » pour les personnes âgées à faibles revenus. Une proposition corollaire : donner du temps aux professionnels pour travailler ce nouveau positionnement.

■ Aide en ligne et confidentialité

Les autorisations ont besoin d'être clarifiées pour les professionnels et les

bénévoles amenés à aider les personnes à remplir des dossiers personnels en ligne (Pôle emploi, déclaration de revenus...).

■ Associer les personnes

Revendication répétée d'associer les usagers à tous les niveaux de réflexion, en particulier quand il s'agit de construire les actions qui leur sont destinées. « Ce serait un vrai changement. » Proposition corollaire : donner du temps aux professionnels pour travailler ce nouveau positionnement.

■ Un accueil inconditionnel par territoire

Cet accueil inconditionnel sur chacun des territoires, organisé en commun par les partenaires sociaux, doit améliorer la lutte contre le non-recours aux droits et aux aides facultatives (comme celles des CCAS).

Vivre et s'épanouir, quand le jour se lève

CETTE GRANDE « MAISON », QUI A FÊTÉ SES 20 ANS EN 2015, ACCUEILLE 61 ADULTES POLYHANDICAPÉS, ÂGÉS DE 20 À 73 ANS. AU SEIN DU GROUPE DE VIE 4, IMMERSION.

6 h 30. Le jour se lève à peine sur les Montaines. Dans la salle de veille, Natacha Budin et Georgette Martin, surveillantes de nuit, viennent d'achever leur dernière ronde dans la Maison d'accueil spécialisée de l'Adapei à Meillonas. Rien à signaler depuis leur arrivée, la veille à 21 h 45. « *Nous faisons plusieurs rondes, dont trois de "changes". Nous entrons dans les chambres, sauf à 3 heures du matin pour que les résidents aient cinq heures de sommeil consécutif.* » Natacha est chargée des groupes de vie 3 et 4 et du réseau téléphonique sans fil Dect à l'usage du personnel. Martine veille sur les groupes 1, 2 et 5. Trois aides-soignantes composent l'équipe de nuit. Pour elles, comme pour tout le personnel de ce grand établissement construit en rond, chaque résident compte. « *C'est leur maison* », confie Natacha. L'état de santé des 61 personnes accueillies en internat complet nécessite une surveillance et des soins constants du fait de leur polyhandicap avec des déficiences sévères, des troubles psychiques graves et psychomoteurs importants.

Relève et cahier de liaison

Vers 7 heures, Maxime, 39 ans, fan de mangas et de super-héros, passe sa tête dans la salle de veille et demande à boire. Malik, 29 ans, se présente à son tour. Martine l'incite à retourner se coucher. Mais comme souvent,

ce grand gaillard s'assoit sur un banc dans le couloir, sans un mot. « *Il attend les éducateurs* », précise Natacha. La fin du service de nuit approche. Lors de la relève, à 7 h 30, cahier de liaison à l'appui, les surveillantes de nuit insistent sur la qualité du sommeil, les changes réalisés ou non et sur les protocoles de soins appliqués. « *Les éducateurs connaissent ainsi l'ambiance qui les attend sur le groupe.* »

Celle de ce jeudi est calme. Célia Comparetto, aide médico-psychologique, et Jean-Pierre Perrier, éducateur spécialisé, le constatent en prenant leur service. Ils interviennent respectivement sur le groupe 4 et sur le groupe 3. Les résidents les connaissent bien, comme les six autres membres de l'équipe éducative se relayant dans leur groupe de vie tout au long de la semaine. À l'invitation de Célia, Malik se lève et la suit. « *Le groupe 4 est l'un des plus dynamiques de la MAS* », sourit la grande et sympathique jeune femme.

Des éducateurs référents

Les huit résidents vont être réveillés en douceur. La plupart ne parlent pas : plusieurs s'expriment par signes. Célia revêt sa blouse et ses chaussures adaptées au rythme « sportif » qu'elle va connaître jusqu'à la fin de son service à 14 h 30. Un rythme qui contraste avec celui

plus lent des résidents. Sa co-référente, Laetitia Caron, éducatrice spécialisée, avec qui elle travaille en binôme, répètera ces gestes à son arrivée à 8 heures. Mais avant d'entrer en action, tout éducateur consulte les prises en charge et les activités des résidents pour la journée. Puis soins et tâches domestiques s'enchaînent : aide à la toilette, à l'habillement, aux transferts, changes... Il faut faire les lits, servir les repas, débarrasser etc. À quoi s'ajoutent l'accompagnement des résidents, la coordination entre éducateurs et l'écriture des synthèses mensuelles pour le projet personnalisé à partager avec la famille. « *Nous sommes tous référents de deux résidents et garants de leur projet,* » complète Célia.

Pour l'heure, Jean-François R., 40 ans, la suit comme son ombre. « *Il peut être très intrusif. Je le rassure pour éviter un trouble du comportement. Mais la plupart des résidents demandent l'exclusivité.* »

S'adapter aux résidents

Formée aux gestes et postures, Célia utilise « *l'éducation structurée* » pour permettre à certains résidents de patienter. « *C'est important de connaître notre mission dans notre champ de compétences. Nous sommes là pour nous adapter aux résidents, pas l'inverse.* » 8 h 15. Le petit déjeuner arrive sur un chariot poussé par Magalie Mangin, agent de

service intérieur (ASI), avec l'aide de Maxime. Les résidents la connaissent bien. Plusieurs aident à la mise en place du premier repas de la journée. Avant 9 heures, comme à midi et le soir, Dominique Berrot, l'une des cinq infirmières des Montaines, passe sur le groupe. Marine s'approche pour recevoir son traitement. 253 médicaments sont gérés par jour. « *Il ne faut pas se tromper* », selon l'infirmière qui regrette d'être trop souvent seule face aux traitements parfois lourds. Vers 10 h 30, Laetitia accompagne Maxime à sa séance hebdomadaire d'ergothérapie avec Hélène Kristian. L'ergothérapeute lui proposera une activité permettant de « *travailler la structuration de l'espace, du temps, les liens familiaux. La reconnaissance des sentiments n'est pas évidente* ».

Des activités rythment la vie

D'autres activités rythment la vie des résidents : psychomotricité, musicothérapie et séances en salle Znoezelen ; atelier « *Contes en liberté* », piscine, balnéothérapie et activités motrices animées par le Comité départemental de sport adapté « *pour que les résidents s'expriment le plus possible* », indique Sylvie Didienne, éducatrice

spécialisée. Le bienfait des sorties n'est plus à prouver. « *Les résidents que nous accompagnons sont différents. Les troubles du comportement disparaissent* », ajoute Laetitia. Les retours en famille comptent également pour les résidents. « *Ils ont un sixième sens.* » Les sourires sur les lèvres de Nouria, Jean-François, Malik, Fatima et Anne-Marie en disent long. Ce vendredi, avant chaque départ, les éducatrices échangent avec les parents présents. Un temps de « *relève* » nécessaire pour connaître à leur tour l'ambiance qui les attend. « *Les familles ont des demandes normales. Il ne faut rien leur cacher pour nouer une relation de confiance* », rappelle Laetitia. Les résidents qui restent sur le groupe éprouvent un autre sentiment. Célia le sait et propose spontanément une activité pour les distraire, comme « *la guinguette* », prédilection d'Henri ! Tous se prêtent au jeu et dansent. Leurs visages s'éclairent de joie... y compris celui de leur éducatrice. Chapeau bas.

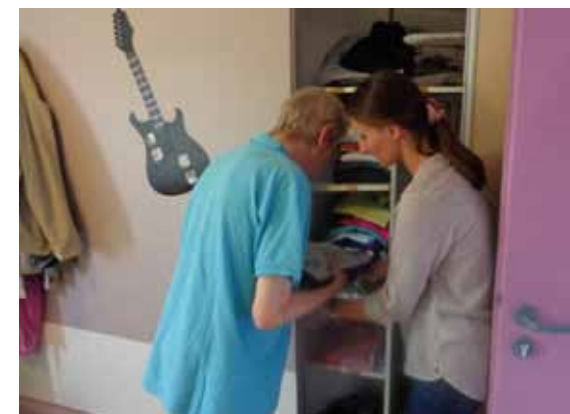
● A.S.



→ Célia restitue tous les progrès réalisés par Nouria à sa maman.



→ Sandrine n'est pas avare de câlins. Laetitia, éducatrice spécialisée, et Magali, ASI, le savent bien.



→ Laetitia accompagne Jean-Louis pour ranger son linge.



→ Les éducateurs réveillent les résidents, aident à la toilette, à l'habillement, font les lits, servent les repas...



→ Marine s'approche de Dominique Berrot, l'une des cinq infirmières des Montaines qui administrent les traitements médicamenteux matin, midi et soir.



→ Dans le cadre de son projet personnalisé, Maxime bénéficie d'un cahier d'activités avec des pictogrammes.



→ Célia, AMP, prend quelques minutes pour accompagner Henri dans son projet.



→ La pause-café à 9 h 30 ou 13 h 30 est mise à profit pour prendre du recul sur une situation ou échanger sur le projet d'un résident.

CIBC DE L'AIN

DU NEUF DERRIÈRE LA NEUVE

→ Le CIBC de l'Ain a quitté son ancien siège burgien fin septembre pour s'installer au large de la Neuve à Viriat, dans des locaux plus spacieux, lumineux et adaptés. Le bilan de compétences reste son cœur de métier et devrait voir les demandes remonter, suite au décret le rendant accessible dès janvier dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF). A noter aussi dans les nouveautés: le démarrage à l'automne dernier de l'action CEISAD (Cohésion emploi insertion aide à domicile), pour laquelle le CIBC a été retenu par le Département suite à appel à projets, et la mise en œuvre en 2017 de l'action Accompagnement RH, en partenariat avec la MIFE, porteur du projet retenu par la Région. ●

Tél. 09 70 24 99 01 cibc-ain.fr



→ L'équipe du CIBC conviait à l'inauguration des nouveaux locaux, le 16 décembre.

MARPA LA REYSSOUZE

Des logements pour bien vieillir à Saint-Julien-sur-Reyssouze

→ Le réseau des Marpa/Puv s'étend dans l'Ain. Dernière-née: la Marpa* La Reyssouze, à Saint-Julien-sur-Reyssouze, réalisée par Bourg Habitat, a accueilli ses premiers locataires le 10 décembre. Au cœur du village, près des commerces et des services de santé, elle réunit 21 T1 bis, 1 T2 et un logement temporaire meublé, équipés de kitchenette, salle de bains avec douche à l'italienne et siège, placard mural, cellier, terrasse extérieure... Une équipe de quatre agents polyvalents est présente tous les jours, de 8 heures à 20h30 (20 heures le week-end), et assure les astreintes de nuit en lien avec un système de téléassistance.

« Nous proposons un service de restauration matin, midi et soir - les repas sont préparés sur place - et des activités tous les après-midi :

CENTRES DE LOISIRS DE L'UFCV

250 ENFANTS AU PREMIER BAL DE LA SOLIDARITÉ

→ Le 28 octobre, le premier Bal de la solidarité organisé par l'UFCV a réuni 250 enfants de l'Ain, venus de dix accueils de loisirs (CSCA à Saint-Rambert-en-Bugey, Les Lônes à Balan, L'île des enfants à Leyment, Cloé à Bourg-en-Bresse, l'AJC à Certines, Sucre d'orge à Foissiat, Bag'Evasion à Bâgé-le-Ville, Les P'tits Loups à Saint-Didier-d'Aussiat, Les Grillons à Izernore). En guise d'entrée au bal, chacun enfant a apporté au moins un objet à remettre à l'association Tremplin. Ils ont ensuite présenté une chorégraphie devant les autres centres et dansé avec les mascottes de la journée. Le bel élan de solidarité a permis de récolter 96 kg de jouets et 78,5 kg de textiles. ●



→ La journée festive a permis aux enfants de découvrir l'association Tremplin.

TRÊVE HIVERNALE DES EXPULSIONS

L'ADIL INFORME

→ La trêve hivernale suspend les expulsions des locataires du 1^{er} novembre 2016 au 31 mars mais n'interrompt pas les procédures de résiliation de bail et de recouvrement des dettes locatives. Cette trêve hivernale ne s'applique pas lorsque « le relogement de la famille est assuré dans des conditions normales, l'occupant est un étudiant de locaux spécialement destinés aux logements des étudiants lorsque l'intéressé ne satisfait plus aux conditions pour lesquelles le logement lui a été attribué », rappelle l'ADIL* de l'Ain. Antenne de prévention des expulsions, elle informe gratuitement les locataires et les propriétaires bailleurs sur l'apurement de la dette locative, le relogement, le surendettement, la décision de justice et ses conséquences, les dernières étapes de la procédure (expulsion, démarches en cas de refus du locataire de quitter les lieux au 1^{er} avril, de refus du concours de la force publique...). ●

* Agence départementale d'information sur le logement

Tél. 04 74 21 82 77 www.adil01.org

décorations de Noël en décembre, gym douce, arts plastiques... C'est vraiment un intermédiaire entre le domicile et l'Ehpad. Nous allons faire aussi des accueils de proximité, pour que les personnes âgées de la région puissent venir une journée, participer au repas, à l'activité de l'après-midi et au goûter », explique Stéphane Constant-Martins, responsable d'établissement. Des liens se tissent avec l'école et le collège, pour des rencontres intergénérationnelles. ●

* Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie (ex-Maison d'accueil rurale pour personnes âgées)

Tél. 04 74 32 63 28 marpalareyssouze@orange.fr

→ Chaque logement a un accès direct sur l'extérieur. Les espaces communs invitent à la rencontre et la convivialité.



© Marpa La Reyssouze



NOUVEAU

Du T1 au T2
POUR ETUDIANTS

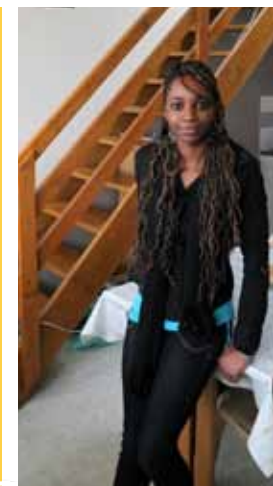
LES EQUIPEMENTS

- Connexion WIFI
- Local à Vélos / Espace 2 Roues
- Laverie automatique
- Distributeur boissons & snack
- Salle d'animation
- Accès par digicode



LES +

- Sans frais de dossier
- Prix tout compris
- Eligible APL selon ressources
- Aide aux démarches administratives
- Possibilité de colocation



RESIDENCE JEUNES

« Le Roset »

à Saint-Julien en Genevois

Quartier gare - Proche centre-ville & écoles
Transports en commun à 2 pas

LOGEMENTS

→ meublés & équipés
→ spacieux
→ fonctionnels
→ lumineux

dont la plupart avec balcon

+ d'infos sur

www.alfa3a.org/-Le-Roset-Saint-Julien-en-Genevois-ou

04 74 38 29 77

 **alfa3a**
accueillir
associer
accompagner

POUR VOUS FACILITER LA VIE



Contacts

Fédération des ADMR de l'Ain
801, rue de la Source • 01442 VIRIAT
Tél. 04 74 23 21 35
site Internet : www.admr.org
courriel : info.fede01@admr.org